

**ANTEVENIO S.A. ET
FILIALES CONSOLIDÉES**

Comptes annuels et rapport de
gestion consolidés de l'exercice 2011
accompagnés du rapport d'audit des
comptes annuels consolidés

ANTEVENIO, S.A. ET FILIALES CONSOLIDÉES

Comptes annuels et rapport de gestion consolidés de
l'exercice 2011 accompagnés du rapport d'audit des
comptes annuels consolidés

RAPPORT D'AUDIT DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2011 :

Bilans consolidés aux 31 décembre 2011 et 2010.

Comptes de résultat consolidés des exercices 2011 et 2010

Tableau des variations des capitaux propres consolidés des exercices 2011 et 2010.

Tableaux des flux de trésorerie consolidés des exercices 2011 et 2010

Annexe consolidée de l'exercice 2011.

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE 2011

ANTEVENIO, S.A. ET FILIALES CONSOLIDÉES
COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2011

ANTEVENIO, S.A. ET FILIALES CONSOLIDÉES
ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS AUX 31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010

(Exprimés en euros)

ACTIF	31/12/2011	31/12/2010
Immobilisations corporelles (Note 8)	581 980,88	530 328,70
Fonds de commerce (Note 5)	7 117 503,45	6 567 790,46
Autres actifs intangibles (Note 9)	3 289 288,26	1 894 821,37
Actifs financiers non courants (Note 11)	45 376,73	39 551,38
Impôts différés actifs	99 890,88	19 464,79
ACTIFS NON COURANTS	11 134 040,20	9 051 956,71
Clients et autres débiteurs (Note 11)	8 096 774,26	7 823 507,29
Autres actifs financiers courants (Note 11)	4 430,80	1 217,94
Autres actifs courants (Note 11)	662 044,66	716 444,40
Trésorerie (Note 11)	5 453 334,24	6 704 234,10
ACTIFS COURANTS	14 216 583,96	15 245 403,74
TOTAL ACTIF	25 350 624,16	24 297 360,44

Les Comptes annuels consolidés du Groupe, qui forment une seule unité, comprennent les présents tableaux de situation financière consolidés, les comptes de résultat consolidés, le tableau consolidé des flux de trésorerie et le tableau de variations des capitaux propres consolidés ci-joints et l'annexe ci-jointe, qui comporte 28 notes.

ANTEVENIO, S.A. ET FILIALES CONSOLIDÉES
ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS AUX 31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010
 (Exprimés en euros)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	31/12/2011	31/12/2010
Capital (Note 14)	231 412,22	231 412,22
Autres réserves (Note 14)	8 189 786,85	8 189 786,85
Gains accumulés (Note 14)	8 139 220,86	6 888 490,25
Autres instruments de capitaux propres (Note 17)	202 500,00	-
Titres propres (Note 17)	(142 845,67)	-
Capitaux propres part du groupe	16 620 074,26	15 309 689,32
Ajustements pour variations de valeur (Note 15)	(4 577,47)	11 568,77
Subventions (Note 23)	102 306,41	90 403,73
Intérêts minoritaires (Note 16)	(135 001,33)	912 109,47
Capitaux propres	16 582 801,88	16 323 771,29
Dette auprès des établissements de crédit (Note 12)	-	2 971,78
Autres passifs non courants (Notes 12 et 23)	528 358,90	259 746,91
Provisions (Note 21)	61 132,41	339 207,96
Impôts différés passifs	43 845,60	38 744,45
Passifs non courants	633 336,91	640 671,11
Dettes auprès des établissements de crédit (Note 12)	30 885,48	35 488,65
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (Note 12)	6 323 011,23	6 147 326,36
Autres passifs courants (Note 18)	1 780 588,66	1 150 103,04
Passifs courants	8 134 485,37	7 332 918,05
TOTAL VALEUR NETTE ET PASSIF	25 350 624,16	24 297 360,44

Les Comptes annuels consolidés du Groupe, qui forment une seule unité, comprennent les présents tableaux de situation financière consolidés, les comptes de résultat consolidés, le tableau consolidé des flux de trésorerie et le tableau de variations des capitaux propres consolidés ci-joints et l'annexe ci-jointe, qui comporte 28 notes.

ANTEVENIO, S.A. ET FILIALES CONSOLIDÉES
COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS DES EXERCICES 2011 ET 2010

(Exprimés en euros)

PERTES ET PROFITS	31/12/2011	31/12/2010
Montant net du chiffre d'affaires (Note 27)	23 026 058,62	20 197 616,89
Chiffre d'affaires	24 198 473,05	21 303 733,67
Remises sur ventes	(1 172 414,43)	(1 106 116,78)
Autres produits	1 057 633,00	651 881,47
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	24 083 691,62	20 849 498,36
Achats consommés (Note 19 a)	10 416 912,53	9 503 082,58
Frais de personnel (Note 19 b)	7 230 314,61	6 443 959,19
Appointements, salaires et assimilés	5 834 162,48	5 121 046,23
Charges sociales	1 396 152,13	1 322 912,96
Dotations aux amortissements des immobilisations	1 574 237,12	613 141,43
Autres charges d'exploitation	2 888 432,61	2 393 192,88
Services extérieurs	2 657 690,88	2 163 208,39
Pertes de valeur d'actifs courants (Note 11)	208 284,50	233 389,26
Impôts et assimilés	22 457,22	35 649,69
Perte pour cessions d'immobilisations	-	(39 054,46)
Excès de provisions	57 346,46	-
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	22 052 550,41	18 953 376,07
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 031 141,21	1 896 122,29
Autres intérêts et produits assimilés	124 364,66	103 659,41
Différences de change	23 575,75	23 917,97
Bénéfice sur valeurs propres		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	147 940,41	127 577,38
Autres intérêts et charges assimilés	79 917,76	51 963,36
Différences de change	58 274,14	39 093,20
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	138 191,90	91 056,56
RÉSULTAT FINANCIER	9 748,51	36 520,82
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS COURANTES	2 040 889,72	1 932 643,11
RÉSULTAT CONSOLIDÉ AVANT IMPÔTS	2 040 889,72	1 932 643,11
Impôt sur les sociétés (Note 18)	917 033,00	725 545,75
RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE	1 123 856,72	1 207 097,36
Résultat attribué aux intérêts minoritaires (Notes 16 et 20)	(157 712,33)	278 429,28
BÉNÉFICE PAR ACTION	1 281 569,05	928 668,08
Élémentaire	0.30	0.22
Dilué	0.30	0.22

Les Comptes annuels consolidés du Groupe, qui forment une seule unité, comprennent les présents comtes de résultat consolidés, les états de la situation financière consolidés, le tableau consolidé des flux de trésorerie et le tableau de variations des capitaux propres consolidés ci-joints et l'annexe ci-jointe, qui comporte 28 notes.

ANTEVENIO, S.A. ET FILIALES CONSOLIDÉES
COMPTE DE RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ DES EXERCICES 2011 ET 2010
 (Exprimés en euros)

	Notes de l'annexe	31/12/2011	31/12/2010
RÉSULTAT DU COMPTE DE RÉSULTAT	Note 20	1 123 856,72	1 207 097,36
Produits et charges directement imputés aux capitaux propres :			
Ajustement pour variations de valeur	Note 15	(16 146,24)	11 568,77
Subventions, dons et legs	Note 23	163 155,83	129 148,18
Effet imposable	Note 23	(48 946,75)	(38 744,45)
TOTAL PRODUITS ET CHARGES DIRECTEMENT IMPUTÉS AUX CAPITAUX PROPRES		98 062,84	101 972,50
Transferts au compte de résultat :			
Ajustement pour variations de valeur		-	-
Subventions, dons et legs	Note 23	(146 152,00)	-
Effet imposable	Note 23	43 845,60	-
TOTAL TRANSFERTS AU COMPTE DE RÉSULTAT		102 306,40	-
TOTAL PRODUITS ET CHARGES RECONNUS	Notes 15 et 18	1 119 613,16	1 309 069,86

TABLEAU CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES DES EXERCICES 2011 ET 2010
 (Exprimé en euros)

	Capital souscrit	Autres réserves	Profits cumulés	(Actions de la société consolidante)	Intérêts minoritaires	Ajustements pour variations de valeur	Autres instruments de capitaux propres	Subventions, dons et legs	Total
Solde au 31/12/2009	231 412,22	8 189 786,8	6 863 755,0	-	763 572,40	-	-	-	16 048 526,50
Ajustements en raison d'erreurs 2009	-	-	(42 155,87)	-	-	-	-	-	(42 155,87)
Solde au 31/12/2010	231 412,22	8 189 786,8	6 821 599,1	-	763 572,40	-	-	-	16 006 370,6
Transfert à l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisition d'un plus grand pourcentage de parts sociales	-	-	31 787,30	-	(129 892,21)	-	-	-	(98 104,91)
Résultat de l'exercice	-	-	928 668,08	-	278 429,28	11 568,77	-	90 403,73	1 309 069,86
Dividendes	-	-	(893 564,29)	-	-	-	-	-	(893 564,29)
Solde au 31/12/2010	231 412,22	8 189 786,8	6 888 490,2	-	912 109,47	11 568,77	-	90 403,7	16 323 771,29
Ajustements en raison d'erreurs 2010	-	-	(32 922,81)	-	-	-	-	-	(32 922,81)
Solde au 31/12/2011	231 412,22	8 189 786,85	6 855 567,4	-	912 109,47	11 568,77	-	90 403,7	16 290 848,48
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	202 500,00	-	202 500,00
Acquisition d'un plus grand pourcentage de parts sociales	-	-	2 084,37	-	(889 398,47)	-	-	-	(887 314,10)
Opérations avec actions de la Société consolidante	-	-	-	(142 845,67)	-	-	-	-	(142 845,67)
Produits et charges reconnus	-	-	1 281 569,05	-	(157 712,33)	(16 146,24)	-	11 902,68	1 119 613,16
Solde au 31/12/2011	231 412,22	8 189 786,85	8 139 220,8	(142 845,67)	(135 001,37)	(4 577,47)	202 500,0	102 306,4	16 582 801,88

Les comptes annuels consolidés de la Société, qui forment une seule unité, comprennent les présents tableaux consolidés des variations des capitaux propres.

*l'état de la situation financière consolidés, les comptes de résultat consolidés et le tableau des flux de trésorerie ci-joints et l'annexe ci-jointe, qui comporte
28 notes.*

ANTEVENIO, S.A. ET FILIALES CONSOLIDÉES
TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS DES EXERCICES 2011 Y 2010
(Exprimés en euros)

	31/12/2011	31/12/2010
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES (A)	1 693 896,60	3 180 072,48
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	(3 531 283,74)	(2 575 173,45)
Acquisition d'immobilisations incorporelles (Note 9)	(2 652 256,73)	(1 384 802,39)
Acquisition d'immobilisations corporelles (Note 8)	(243 062,59)	(327 195,44)
Acquisition d'immobilisations financières (Notes 11 et 12)	(5 825,35)	8 377,47
Augmentation du fonds de commerce (Note 5)	(549 712,99)	(971 735,74)
Actifs différés	(80 426,09)	-
Ventes d'immobilisations corporelles	-	100 182,66
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (C)	586 487,28	(652 239,72)
Variation d'autres passifs non courants	420 198,83	-
Variation de la dette auprès des établissements de crédit	(7 574,96)	149 720,64
Opérations avec actions propres	59 654,33	-
Diminution de réserves	-	1 200,20
Dividendes	-	(893 564,29)
Subventions	114 209,08	90 403,73
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie (d=a+b+c)	(1 250 899,86)	(47 340,68)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture (e)	6 704 234,10	6 751 574,78
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture (f=e+d)	5 453 334,24	6 704 234,10
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	31/12/2011	31/12/2010
Profit avant impôt	2 040 889,72	1 932 643,11
Régularisation des postes n'entraînant pas de mouvements de trésorerie :		
+ Amortissements	1 449 200,25	583 780,40
+/- Provisions	178 639,55	27 997,21
+/- Subventions transférées aux résultats	(102 306,39)	27 997,21
- Impôt sur les sociétés	(917 033,00)	(725 545,75)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :		
Variation débiteurs (Note 11)	(372 702,98)	25 068,98
Variation du solde de créditeurs (Note 11)	612 700,13	2 749 633,62
Variation d'autres actifs courants	54 399,74	(619 609,09)
Variation d'autres actifs financiers courants	(3 212,86)	48 808,32
Paiement de l'impôt sur les bénéfices	-	(712 812,10)
Intérêts minoritaires	(889 398,47)	(129 892,21)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	1 693 896,60	3 180 072,48

Les Comptes annuels consolidés du Groupe, qui forment une seule unité, comprennent le présent tableau consolidé des flux de trésorerie, les états de la situation financière consolidés, les comptes de résultat consolidés et le tableau consolidé de variations des capitaux propres ci-joints et l'annexe ci-jointe, qui comporte 28 notes.

ANTEVENIO, S.A. ET FILIALES CONSOLIDÉES

ANNEXE CONSOLIDÉE DE L'EXERCICE 2011

NOTE 1. SOCIÉTÉS DU GROUPE

1.1) Société consolidante

a) Constitution et siège social

Antevenio, S.A. (ci-après dénommée « la Société ») a été constituée le 20 novembre 1997 sous la dénomination « Interactive Network, S.L. », en se transformant en société anonyme et en modifiant sa dénomination pour « I-Network Publicidad, S.A. » en date du 22 janvier 2001. Le 7 avril 2005, l'Assemblée générale des actionnaires a décidé de modifier la dénomination sociale de la Société pour la dénomination actuelle.

Le siège social de la société est actuellement établi à Madrid, à l'adresse suivante : « C/ Marqués del Riscal, 11, planta 2^a, Madrid ».

Les comptes annuels consolidés du Groupe Antevenio de l'exercice 2011 ont été préparés par les administrateurs conformément aux normes internationales d'information financières (ci-après « NIIF »), telles qu'elles ont été adoptées par l'Union européenne en vertu du règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil.

b) Activités

La Société consolidante a pour objet la réalisation de toutes les activités qui, conformément aux dispositions en vigueur en matière de publicité, sont exercées par les agences de publicité généralistes. Elle est en outre habilitée à réaliser toute sorte d'actes, de contrats et d'opérations et, en général, à adopter toutes les mesures visant directement ou indirectement ou jugées nécessaires ou pertinentes à la réalisation de l'objet social susvisé. Les activités comprises dans son objet social peuvent en outre être exercées en tout ou en partie par la Société consolidante, soit directement, soit indirectement, par le biais de prise de participation dans d'autres sociétés ayant un objet social identique ou analogue.

c) Régime juridique

La Société est régie par ses statuts et par la loi sur les sociétés de capitaux actuellement en vigueur.

L'exercice économique de la Société commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre de chaque année.

1.2) Filiales consolidées

La société consolidante possède, directement ou indirectement, des parts sociales dans diverses sociétés et a, directement ou indirectement, le contrôle de diverses sociétés. Au 31 décembre 2011, une consolidation des sociétés qui font partie du Groupe a été faite.

a) Filiales consolidées incluses dans le périmètre de consolidation

Les filiales consolidées incluses dans le périmètre de consolidation des exercices 2011 et 2010 sont les suivantes :

Société	Pourcentage de participation 31/12/2011	Pourcentage de participation 31/12/2010	Niveau de gestion	Méthode consolidée appliquée
Euopermission, S.L.	49,68	49,68	Moyen	Intégration proportionnelle
Mamvo Performance, S.L.U. (*)	100,00	100,00	Élevé	Intégration globale
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.	100,00	100,00	Élevé	Intégration globale
Antevenio S.R.L.	100,00	71,00	Élevé	Intégration globale
Diálogo Media, S.L.U. (***)	100,00	100,00	Élevé	Intégration globale
Antevenio France S.R.L.	100,00	100,00	Élevé	Intégration globale
Código Barras Networks S.L.	100,00	100,00	Élevé	Intégration globale
Antevenio Argentina S.R.L.	60,00	60,00	Élevé	Intégration globale
Antevenio Limited	51,00	51,00	Élevé	Intégration globale
Antevenio México (**)	60,00	60,00	Élevé	Intégration globale

(*) La Société Mamvo Performance, S.L.U. est la nouvelle dénomination de la filiale consolidée Centrocom Cyber, S.L.U., et selon l'acte authentique du 29 décembre 2011.

(**) La Société Antevenio México ne a pas été intégrée au cours de l'exercice 2010, étant considérée comme étant de peu d'importance.

(***) Au cours de l'exercice 2010, la société s'appelait Antevenio Mobile, S.L.U.

Le tableau suivant offre une brève description de chacune des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation durant les exercices 2011 et 2010 :

Société	Année de constitution	Domicile social	Objet social
Europemission, S.L.	17/11/2003	C/ Marqués de Riscal, 11	Développement et commercialisation de bases de données à des fins commerciales.
Mamvo Performance, S.L.U.	03/05/1996	C/ Marqués de Riscal, 11	Publicité en ligne et marketing direct pour l'obtention de contacts utiles.
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.	19/05/2005	C/ Marqués de Riscal, 11	Service-conseil aux entreprises de communication commerciale
Antevenio S.R.L.	2004	Viale Abruzzi 13/A 20131 Milano	Publicité et marketing sur internet
Diálogo Media, S.L.U.	2009	C/ Marqués de Riscal, 11	Prestation de services par réseaux de données pour portables.
Antevenio France, S.R.L.	2009	120, Av. du General LECLERC, 75014, Paris, France.	Prestation de services publicitaires et de promotion sur Internet, étude, diffusion et prestation de services dans le domaine de la publicité et du marketing sur Internet.
Código Barras Networks S.L.	2010	Av. Pedralbes, 36 - 08034 – Barcelona, Espagne	Création, développement et maintien de pages Web, promotion d'entreprises par des moyens interactifs, prestation de services, commerce et distribution par des moyens interactifs.
Antevenio Argentina S.R.L.	2010	Av. Presidente Figueroa Alcorta 3351, oficina 220, Ciudad de Buenos Aires, Argentine.	Prestation de services de médiation commerciale, de marketing, de services publicitaires.
Antevenio Limited	2010	271273 King Street, Hammersmith, LONDON W69LZ Royaume-Uni	Prestation de services publicitaires et de promotion sur Internet, étude, diffusion et prestation de services dans le domaine de la publicité et du marketing sur Internet.
Antevenio México, S.A. de CV	2007	Calle Galileo 20 403 Polanco Chapultepec Distrito Federal 11560	Autres services de publicité

L'exercice économique des filiales consolidées commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre de chaque année.

NOTE 2. RÈGLES DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

a) **Application des normes internationales d'information financières (NIIF)**

Les comptes annuels consolidés ont été établis en application des Normes internationales d'information financière (ci-après dénommées « NIIF »), étant appliquées les NIIF en vigueur en ce moment, comme elles ont été adoptées par l'Union européenne, conformément au Règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil, en prenant en considération l'ensemble des principes et normes comptables et des critères d'évaluation obligatoirement applicables qui ont un important effet tout comme les autres possibilités que la réglementation autorise à cet égard.

Dans la note 4, sont résumés les principes comptables et les critères d'évaluation les plus importants appliqués dans la préparation des comptes annuels consolidés faite par les administrateurs.

Conformément aux NIIF, les présents comptes annuels consolidés incluent les états consolidés suivants correspondant aux exercices annuels clos aux 31 décembre 2011 et 2010 :

- État de la situation financière consolidée
- Compte de résultat
- Tableau de variations des capitaux propres
- Tableau des flux de trésorerie
- Annexe consolidée

a.1) Nouvelles normes, modifications et interprétations faites

Les normes, les modifications et les interprétations qui sont entrées en vigueur durant l'exercice 2011 sont les suivantes :

		Application obligatoire pour les exercices commençant à partir de :
NIF 3 (Révisée)	Combinaisons d'affaires	1 juillet 2009
NIC 8	Politiques comptables, modifications dans les estimations	1 janvier 2010
NIC 27 (Révisée)	États financiers séparés et consolidés	1 juillet 2009
NIF 1 (Révisée)	Adoption pour la première fois des NIIF	1 juillet 2009
NIF 2 (Révisée)	Transactions du Groupe avec paiements basés sur des actions liquides	1 janvier 2010
	Actifs non courants conservés pour la vente et pour les activités interrompues	
NIF 5 (Révisée)		1 juillet 2009
NIC 39 (Modifiée)	Rubriques qui peuvent être considérées comme étant couvertes	1 juillet 2009
CINIIF 12	Accords de concession de services	30 mars 2009
CINIIF 15	Accords pour la construction d'immeubles	1 janvier 2010
CINIIF 16	Couvertures de l'investissement net d'un négoce à l'étranger	1 juillet 2009
CINIIF 17	Distributions aux propriétaires d'actifs autres que liquides	1 juillet 2009
CINIIF 18	Transferts d'actifs provenant de clients	1 juillet 2009
Projet d'améliorations publié par l'IASB en avril 2009 et qui affecte les normes et interprétations suivantes :		
NIC 1 (Modifiée)	Présentation des états financiers	1 janvier 2010
NIC 7 (Modifiée)	Tableau des flux de trésorerie	1 janvier 2010
NIC 17 (Modifiée)	Contrats de location	1 janvier 2010
NIC 18 (Modifiée)	Recettes ordinaires	1 janvier 2010
NIC 36 (Modifiée)	Perte d'actifs	1 janvier 2010
NIC 38 (Modifiée)	Immobilisations incorporelles	1 janvier 2010
NIC 39 (Modifiée)	Instruments financiers : Reconnaissance et évaluation	1 janvier 2010
NIIF 2	Paiements basés sur des actions	1 juillet 2009
NIFF 3	Actifs non courants conservés pour la vente et pour les activités interrompues	1 janvier 2010
NIIF 8	Segments d'exploitation	1 janvier 2010
CNIIF 9	Nouvelle évaluation des dérivés implicites	1 janvier 2010
CNIIF 16	Couverture de l'investissement net d'un négoce à l'étranger	1 juillet 2010

Les administrateurs considèrent que l'adoption de ces nouvelles normes n'a pas eu de grande incidence sur la situation financière et patrimoniale du Groupe.

b) **Image fidèle**

Les comptes annuels consolidés ci-joints de l'exercice 2011 ont été préparés à partir des registres comptables des différentes sociétés qui composent le Groupe, dont les comptes annuels respectifs ont été préparés conformément à la législation commerciale en vigueur, les règles établis dans le Plan comptable général approuvé par le Décret royal 1514/2007, du 16 novembre 2007, dans le cas de sociétés espagnoles, et conformément à la réglementation applicable au reste des pays où sont établies les sociétés qui composent le Groupe consolidé et qui sont présentés conformément aux dispositions des normes NIIF et ont fait l'objet des ajustements ou reclassements pertinents afin de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des résultats et des ressources obtenues et affectées au cours de l'exercice 2011.

Les différents postes des comptes annuels individuels de chacune des sociétés ont fait l'objet d'un processus d'homogénéisation à des fins d'évaluation. Pour ce faire, les critères appliqués au sein de chacune des sociétés ont été adaptés à ceux utilisés par la Société consolidante dans ses propres états financiers.

c) **Monnaie de présentation**

Suivant la réglementation en vigueur en matière comptable, les comptes annuels consolidés sont exprimés en euros.

d) **Aspects critiques de l'évaluation et de l'estimation de l'incertitude**

Il n'y a pas d'incertitudes particulières ni d'aspects concernant le futur impliquant un risque important qui pourraient supposer d'importantes modifications dans la valeur des actifs et des passifs de l'exercice suivant.

Il ne s'est produit aucun changement dans les évaluations comptables qui auraient un effet sur l'exercice actuel ou qui pourraient affecter de façon singulière les exercices à venir.

e) **Comparaison de l'information**

Les soldes correspondant à l'exercice 2010, présentés à des fins comparatives, ont eux aussi été arrêtés conformément aux dispositions des normes IFRS adoptées par l'Union européenne, qui correspondent à celles appliquées au cours de l'exercice 2011. En conséquence, les rubriques des deux exercices sont comparables et homogènes. Conformément à ce qui est établi dans la norme NIIF 1 « Application pour première fois des normes NIIF », la date de passage à celles-ci a été le 1^{er} janvier 2004.

On a fait un reclassement du passif de l'exercice 2010 pour refléter l'échéance exacte des prêts obtenus de tiers. Ce reclassement a impliqué une modification entre le passif courant et non courant à la hauteur de 146 485,70 euros.

f) **Changements de critères comptables**

Il n'y a pas eu de changements de critères comptables propres, pas plus que de changement

venant de l'adaptation de la comptabilité au nouveau Plan comptable général.

g) **Correction d'erreurs**

Le Groupe a comptabilisé des erreurs dans les réserves à la hauteur de 32 922,81 euros en raison de correction de factures émises en 2010. Le Groupe n'a pas modifié les montants se rapportant à l'exercice précédant du fait qu'ils les considèrent de peu d'importance.

h) **Responsabilité des informations et des estimations réalisées**

Lors de la préparation des comptes annuels consolidés, on a utilisé des estimations faites pour évaluer certains des actifs, des passifs, des produits, des charges et des engagements qui y sont enregistrés et que ces estimations font référence fondamentalement à l'évaluation des pertes de valeur de certains actifs, de la durée de vie des actifs non courants et à la probabilité d'application de provisions.

Bien que ces estimations aient été faites sur la base de la meilleure information disponible en date de la confection des comptes annuels consolidés, il est possible que des événements ultérieurs puissent obliger à les modifier dans de prochains exercices. Dans ce cas, cela se ferait de façon prospective, en appliquant les effets du changement d'estimation dans les comptes de résultat consolidés correspondants.

NOTE 3. BÉNÉFICE / PERTE PAR ACTION

Le bénéfice ou la perte par actions est calculé en divisant le résultat attribué à la société consolidante entre le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires durant cette période, excluant le nombre moyen d'actions propres conservés durant la même période.

Le calcul du bénéfice par action des années 2011 et 2010 est présenté ci-après :

	2011	2010
Résultat net de l'exercice	1 281 569,05	928 668,08
	4 207 495	4 207 495
Bénéfices de base par nombre moyen pondéré d'actions	0,30	0,22

Durant les exercices 2011 et 2010, le Groupe n'a fait aucune opération qui entraînerait une dilution, et donc le bénéfice de base par action coïncide avec le bénéfice dilué par action.

NOTE 4. RÈGLES D'ENREGISTREMENT ET D'ÉVALUATION

Les principales règles d'évaluation utilisées par le Groupe dans l'élaboration des comptes annuels consolidés pour l'exercice 2011 ont été les suivantes :

a) **Principes de consolidation**

La consolidation des comptes annuels de la société Antevenio, S.A. et des comptes annuels des filiales consolidées mentionnées dans la Note 2 a été réalisée suivant les méthodes indiquées ci-après :

- 1) Méthode dite de l'intégration globale pour les sociétés dont le contrôle effectif est assuré par la Société consolidante ou au sein desquelles des accords ont été conclus avec les autres actionnaires.
- 2) Méthode d'intégration proportionnelle pour les sociétés multigroupes gérées conjointement par des tiers.

La consolidation des opérations de la société Antevenio, S.A. et des filiales susvisées a été effectuée conformément aux principes de base suivants :

- Les critères utilisés lors de l'élaboration des bilans et des comptes de résultat individuels de chacune des sociétés consolidées sont, en règle générale, homogènes dans tous leurs aspects essentiels.
- Le tableau de la situation financière et le compte de résultat consolidés contiennent les ajustements et les éliminations propres à tout processus de consolidation ainsi que les homogénéisations d'évaluation pertinentes et nécessaires au rapprochement de soldes et de transactions entre les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation.
- Le compte de résultat consolidé fait état : (i) des produits et des charges des sociétés qui ne font plus partie du Groupe à ce jour, mais qui en ont fait partie jusqu'à la date de la vente des parts qui étaient détenues dans chacune d'entre elles ou jusqu'à la date de leur liquidation et (ii) des produits et des charges des sociétés qui ne faisaient pas partie du Groupe auparavant, mais qui en font partie depuis la date de prise de participation en leur sein ou depuis la date de leur constitution jusqu'à la clôture de l'exercice.
- Les soldes et transactions entre les sociétés consolidées ont été éliminés durant le processus de consolidation. Les créances et les dettes auprès des entreprises du Groupe, associées et liées, ayant été exclues du périmètre de consolidation, sont présentées dans les postes correspondants de l'actif et du passif du tableau de situation consolidé.

- L'élimination investissement – capitaux propres des filiales consolidées a été réalisée en compensant la prise de participation de la Société consolidante sur la base de la part proportionnelle des capitaux propres des filiales consolidées que représentait cette prise de participation à la date de première consolidation. Les différences de première consolidation ont été traitées comme suit :
 - a) Les différences négatives sont enregistrées dans le compte de résultat.
 - b) Différences positives n'ayant pu être attribuées aux éléments de patrimoine des filiales consolidées sont incluses dans le tableau de situation financière consolidée, au poste « Fonds de commerce de consolidation » de l'actif.
- Le résultat consolidé de l'exercice montre la part attribuable à la Société consolidante, qui se compose du résultat obtenu par cette dernière plus la part correspondante du résultat obtenu par les filiales consolidées, sur la base de la participation financière.
- La valeur de la participation des actionnaires minoritaires dans les capitaux propres et l'attribution des résultats au sein des filiales consolidées sont présentées dans le tableau de la situation financière consolidée au poste « Intérêts minoritaires » du passif. Le détail de la valeur de ces prises de participation est indiqué dans la Note 16.

b) **Immobilisations incorporelles**

Les biens faisant partie des immobilisations incorporelles sont évalués au prix coûtant, que ce prix soit celui d'acquisition ou du coût de production, déduction faite de l'amortissement cumulé (calculé en fonction de leur durée de vie) et des pertes, le cas échéant, liées à la perte de valeur que ces biens auraient subies.

Ces biens sont évalués selon leur coût de production ou prix d'acquisition, moins l'amortissement cumulé, dans le cas où ils auraient une durée de vie limitée, et moins el montant cumulé des pertes liées à la perte de leur valeur.

Le montant pouvant être amorti d'une immobilisation incorporelle ayant une durée de vie limitée est répartie sur une base systématique tout au long de sa durée de vie. Les frais d'amortissement de chaque période sont inscrits dans le résultat de l'exercice.

Dépenses en recherche et développement

Les frais de recherche sont enregistrés comme une charge de l'exercice dans lequel ils sont générés.

Les frais de recherche et de développement actifs sont spécifiquement définis par projets, et leur coût est clairement établi pour qu'il puisse être réparti dans le temps. De plus, la Direction du Groupe a de bonnes raisons pour croire au succès technique et à la rentabilité économique et commerciale de ces projets.

Dès qu'il y a des doutes raisonnables quant au succès technique ou quant à la rentabilité économique et commerciale d'un projet, les montants enregistrés par rapport à celui-ci dans l'actif sont directement imputés aux pertes de l'exercice.

Propriété industrielle

Il s'agit de charges de développement capitalisées pour les biens pour lesquels le brevet ou assimilé a été obtenu, y compris les coûts d'enregistrement et de formalisation de la propriété industrielle ainsi que les coûts d'acquisition des droits sous-jacents versés à des tiers.

Ces charges sont amorties de façon linéaire pendant la durée de vie des biens, à raison de 20,00 % par année et ils font l'objet de correction d'évaluation liée à la perte de leur valeur.

Logiciels

Les licences de logiciels acquises à des tiers ou les programmes informatiques conçus à l'interne sont capitalisés sur la base des coûts engagés dans leur acquisition ou dans leur développement et en vue de les préparer pour leur usage.

Les logiciels sont amortis de façon linéaire pendant leur durée de vie, à raison de 25,00 % par année.

Les frais de maintenance des logiciels encourus au cours de l'exercice sont portés au compte de résultat consolidé.

c) **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur prix d'acquisition ou au coût de production, moins l'amortissement cumulé et, le cas échéant, le montant cumulé des corrections d'évaluation liées à la perte de valeur reconnue.

Les frais de production des éléments des immobilisations corporelles fabriqués ou construits par le Groupe sont obtenus en ajoutant au prix d'acquisition des matières premières et des autres matières consommables les autres frais directement imputables à ces biens tout comme la partie qui correspond raisonnablement aux frais indirectement imputables aux biens dont il est question, dans la mesure où ces frais correspondent à la période de fabrication ou de construction et qu'ils sont nécessaires pour la mise en service de l'actif.

Les frais de maintenance et d'entretien engagés au cours de l'exercice sont portés au compte de résultat consolidé. Les coûts de rénovation, d'agrandissement ou d'amélioration des immobilisations corporelles se traduisant par une augmentation de la productivité, de la capacité ou par un prolongement de la durée de vie des biens sont capitalisés et considérés comme une majoration de la valeur des biens concernés, ce après que les valeurs comptables des éléments qu'ils remplacent aient été éliminées des comptes.

Les immobilisations corporelles, moins la valeur résiduelle de celles-ci, sont amorties, le cas échéant en répartissant, de façon linéaire, les éléments qui les composent selon leur durée de vie estimée, qui constituent la période durant laquelle le Groupe s'attend à les utiliser, selon le tableau suivant :

	Pourcentage annuel	Durée de vie estimée
Autres installations	50	2
Mobilier	10	10
Équipements informatiques	18	5,71
Éléments de transport	25	4

Les investissements réalisés par le Groupe dans des locaux loués (ou cédés en usage) qui ne sont pas séparables de l'actif loué (ou cédé en usage) sont amortis en fonction de la durée de vie qui correspond à la moindre valeur entre la durée du contrat de location (ou de cession) y compris la reconduction lorsqu'il y a des preuves qui indiquent que celle-ci va se produire et la durée de vie économique de l'actif.

Le montant comptable d'un élément des immobilisations corporelles est rayé des comptes lors de sa cession ou de son affectation à un autre usage ; ou lorsque l'on ne s'attend pas à obtenir des bénéfices ou des rendements économiques futurs de son usage, de sa cession ou de son affectation à un autre usage.

La perte ou le gain dérivé de l'élimination d'un élément dans les comptes des immobilisations corporelles est déterminé comme la différence, le cas échéant, entre le montant net des coûts de vente obtenus par cession ou par affectation à un autre usage, si elle existe, et le montant de cet élément aux registres comptables, ce qui est imputé au compte de résultat consolidé de l'exercice au cours duquel cela se produit.

À la clôture de l'exercice, le Groupe évalue s'il y a des indices de perte de valeur d'un élément des immobilisations corporelles ou d'une unité générant de la trésorerie, auquel cas, les montants récupérables sont évalués et les corrections d'évaluation nécessaires sont effectuées.

On considère qu'il y a perte de valeur d'un élément des immobilisations corporelles lorsque la valeur comptable du bien dépasse le montant récupérable, ce dernier étant le montant le plus élevé entre la valeur raisonnable moins les coûts de vente et la valeur d'usage.

On considère par unité générant de la trésorerie le groupe identifiable le plus petit des actifs qui génère des flux de trésorerie qui sont, dans une large mesure, indépendants des dérivés des autres actifs ou des autres groupes d'actifs.

Les corrections d'évaluation due à la perte de valeur des éléments des immobilisations corporelles tout comme leur compensation lorsque les circonstances qui les ont motivées cessent d'exister, on les inscrit comme un produit ou comme une charge, selon le cas, dans le compte de résultat consolidé. La compensation de la perte de valeur a comme limite la valeur comptable de l'investissement qui serait définie à la date de la compensation si la perte de

valeur n'avait pas été enregistrée.

d) **Locations et autres opérations assimilées**

Le Groupe considère une location comme étant une location financière lorsque les conditions économiques de l'accord de location a permis le transfert substantiel de tous les risques et de tous les bénéfices qui se rattachent à la propriété de l'actif faisant l'objet du contrat. Lorsque les conditions du contrat de location ne permettent pas de le considérer comme location financière, celui-ci sera considéré comme un contrat de location simple.

Les frais de contrats de location simple encourus au cours de l'exercice sont portés au compte de résultat consolidé.

Pour les contrats de location financière, le Groupe enregistre, au début de ceux-ci, l'actif selon sa nature, s'il s'agit d'un élément des immobilisations corporelles ou d'un élément d'immobilisations incorporelles, et un passif financier pour le même montant, qui sera équivalent au montant inférieur entre la valeur raisonnable de l'actif loué et la valeur réelle des paiements minimums convenus au début de la location. Pour faire le calcul de la valeur réelle des paiements minimums de location, on utilise le taux d'intérêt implicite du contrat et si celui-ci ne peut être déterminé, le taux d'intérêt du locataire pour opérations similaires.

La charge financière totale est répartie tout au long de la durée de la location et est imputée au compte de résultat consolidé de l'exercice dans lequel elle est générée, en appliquant la méthode du taux d'intérêt réel. Les coûts de nature éventuelle sont enregistrés comme une charge de l'exercice dans lequel ils sont générés.

On applique les critères d'amortissement, de perte de valeur et d'élimination des comptes aux actifs enregistrés dans le bilan consolidé suite à des locations financières selon leur nature.

e) **Instruments financiers**

Le Groupe n'inscrit un instrument financier dans son bilan que lorsque celui-ci devient une partie obligée dans le contrat ou l'accord en question, conformément aux clauses du contrat.

Le Groupe établit la classification de ses actifs financiers au moment de leur reconnaissance initiale et, lorsque cela est permis et approprié, elle réévalue cette classification à la clôture de chaque bilan consolidé.

Les instruments financiers, aux fins d'évaluation, sont classés dans l'une des catégories suivantes :

1. Prêts et créances et débits et dettes.

Prêts et créances, débits et dettes.

Prêts et créances

Cette catégorie se divise comme suit :

- a) Crédits obtenus d'opérations commerciales : actifs financiers venant de la vente de biens et de la prestation de services dans les opérations courantes ;
- b) Crédits obtenus d'opérations non commerciales : actifs financiers qui, n'étant pas des instruments de capitaux propres ni des dérivés, ne sont pas d'origine commerciale, dont les encaissements sont des sommes déterminées ou déterminables et qui ne sont pas négociés dans un marché actif. Elles n'incluent pas des actifs financiers pour lesquelles le Groupe pourrait ne pas récupérer substantiellement tout l'investissement initial, pour des raisons autres que la perte de crédit. Ces dernières sont considérées comme étant disponibles pour la vente.

Débits et dettes

Cette catégorie se divise comme suit :

- a) Débits issus d'opérations commerciales : passifs financiers venant de l'achat de biens et de services dans les opérations courantes ;
- b) Débits issus d'opérations commerciales : passifs financiers qui, n'étant pas des instruments dérivés, ne sont pas d'origine commerciale.

Au départ, les actifs et les passifs financiers inclus dans cette catégorie sont évalués selon leur valeur raisonnable, qui est le prix de la transaction et qui équivaut à la valeur raisonnable de la contre-prestation remise plus les coûts de transaction qui lui sont directement attribuables.

Malgré ce qui a été indiqué au paragraphe précédent, les montants portés au crédit et au débit issus des opérations commerciales ayant une échéance non supérieure à un an et qui ne comporte pas de taux d'intérêt contractuel ainsi que, le cas échéant, les avances et les crédits accordés au personnel, les dividendes à encaisser et les débours exigés sur des instruments du patrimoine, dont le montant doit être reçu à court terme, et les débours exigés par des tiers sur des participations dont le montant doit être payé à court terme sont évalués selon leur valeur nominale lorsque l'effet de la non-actualisation des flux de liquidités ne s'avère pas important.

Les évaluations postérieures, tant d'actifs que de passifs, sont faites selon leur coût amorti. Les intérêts produits sont comptabilisés dans le compte de résultat, en appliquant la méthode de l'intérêt effectif. Cela dit, les crédits et les débits, dont l'échéance ne dépasse pas un an, qui sont évalués au départ selon leur valeur nominale continueront d'être évalués à ce montant à moins que, dans le cas des crédits, il y ait eu perte de valeur.

À la clôture de l'exercice, des corrections d'évaluation seront faites s'il devait y avoir une constatation objective que la valeur d'une créance ait diminuée, c'est-à-dire que l'on constate une réduction ou un retard dans les flux de liquidités estimés futurs en rapport à cet actif.

La perte de valeur sur des prêts et des factures à encaisser correspond à la différence entre la valeur comptable et la valeur réelle que les flux de trésorerie futurs vont générer, selon les prévisions, déduction faite du taux d'intérêt réel calculé au moment de la reconnaissance initiale.

La correction de la valeur en raison de la perte de valeur de débiteurs au 30 juin 2011 a été évaluée selon l'analyse de chacun des soldes individuels non encaissés à cette date.

Annulation d'actifs financiers

Un actif financier, ou une partie de celui-ci, est rayé des comptes lorsqu'ils expirent ou que sont cédés les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif financier et que sont transférés de façon substantielle les risques et les bénéfices inhérents à leur propriété.

Lorsqu'un actif financier est rayé des comptes, la différence entre la contre-prestation reçue nette des coûts de transaction attribuables, en considérant n'importe quel nouvel actif obtenu, moins n'importe quel passif assumé et la valeur comptable de l'actif financier, plus tout montant cumulé qui aurait été reconnu directement dans les capitaux propres détermine le gain ou la perte issu du fait d'avoir rayé des comptes ledit actif et fait partie du résultat de l'exercice dans lequel cette situation se produit.

Annulation de passifs financiers

Un passif financier est rayé des comptes lorsque l'obligation correspondante s'éteint.

La différence entre la valeur comptable du passif financier ou de la partie de celui-ci qui est rayé des comptes et la contre-prestation payée, inclus dans les coûts de transaction attribuables ainsi que tout actif cédé autre que des liquidités, ou passif assumé, est reflétée dans le compte de résultat de l'exercice dans lequel cette situation se produit.

Intérêt et dividendes reçus d'actifs financiers

Les intérêts et dividendes d'actifs financiers produits après l'acquisition sont reflétés dans le compte de résultat.

En revanche, lorsque les dividendes reçus proviennent sans l'ombre d'un doute de résultats générés avant la date d'acquisition, ils sont enregistrés en déduisant la valeur comptable de l'investissement.

Les intérêts doivent être reflétés en utilisant la méthode d'intérêt effectif et les dividendes lorsque le droit de l'associé à les recevoir est déclaré. À cette fin, dans l'évaluation initiale des actifs financiers, on a enregistré de façon indépendante, selon leur échéance, le montant des intérêts explicites produits et non échus à ce moment ainsi que le montant des dividendes accordées par l'organe compétent au moment de l'acquisition.

Instruments de capitaux propres

Ils sont inscrits dans les capitaux propres, comme une variation des fonds propres, ne les considérant en aucun cas comme des actifs financiers et en ne les inscrivant pas comme un résultat quelconque dans le compte de résultat suite aux opérations faites avec ceux-ci.

Les frais dérivés de ces transactions, y compris les frais d'émission de ces instruments, comme des honoraires d'avocats, de notaires et de conservateurs ; l'impression d'annexes, de bulletins et de titres ; les impôts ; la publicité ; les commissions et les autres frais de placement sont directement enregistrés dans les capitaux propres comme réserves mineures.

Garanties remises et reçues

Les garanties remises et reçues au titre de bail d'exploitation et de prestation de services, la différence entre leur valeur raisonnable et le montant déboursé est enregistrée comme un paiement ou un encaissement à l'avance pour le bail ou la prestation de service. Dans le cas de garanties remises ou reçues à court terme, elles sont évaluées selon le montant déboursé.

f) Opérations en devises

Les opérations en devises sont comptabilisées à leur contre-valeur en euros aux taux de change en vigueur le jour de l'opération.

À la clôture de l'exercice, les rubriques monétaires sont évaluées en appliquant le taux de change au comptant moyen existant à cette date. Les différences de change, tant positives que négatives, qui ont pris naissance durant ce processus tout comme celles qui se sont produites en liquidant ces éléments de patrimoine sont enregistrées dans le compte de résultat consolidé de l'exercice au cours duquel elles sont survenues.

g) Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices est enregistré dans le compte de résultat ou directement dans les capitaux propres, en fonction de l'endroit où sont enregistrés les gains ou les pertes qui en sont à l'origine. L'impôt sur les bénéfices de chaque exercice inclut l'impôt courant et les impôts différés, le cas échéant.

Le montant de l'impôt courant est la somme à payer par le Groupe suite aux liquidations fiscales de l'impôt.

Les différences entre la valeur comptable des actifs et des passifs, et leur base fiscale, génèrent les soldes d'impôts différés de l'actif ou du passif qui sont calculés en utilisant les taux d'impôt attendus au moment de leur compensation et conformément à la façon où l'on prévoit rationnellement récupérer ou payer l'actif ou le passif.

Les variations qui se produisent dans l'exercice dans les impôts différés d'actif ou de passif sont enregistrés dans le compte de résultat ou directement dans les capitaux propres, selon le cas.

Les actifs pour impôt différé ne sont inscrits aux livres que dans la mesure où il s'avère probable que la compagnie obtiendra des gains fiscaux futurs qui lui permettront d'appliquer ces actifs.

À chaque clôture de bilan, on analyse la valeur comptable des actifs au titre d'impôts différés enregistrés et on fait les ajustements nécessaires dans le cas où il y a des doutes sur la possibilité de récupération fiscale postérieure. De plus, à chaque clôture, on évaluera les actifs au titre d'impôt différés non enregistrés au bilan et ceux-ci feront l'objet d'une reconnaissance dans la mesure où leur récupération deviendrait probable avec des avantages fiscaux futurs.

h) **Produits et charges**

Les produits et les charges sont comptabilisés suivant la méthode de la comptabilité d'engagements, c'est-à-dire en fonction du courant réel de biens et de services qu'ils produisent et non pas du moment où intervient le courant monétaire ou financier qui en découle.

Les produits de prestation de services sont enregistrés lorsque le résultat de la transaction peut être évaluée de façon fiable, en considérant pour cela que le pourcentage de réalisation du service en date de clôture de l'exercice. En conséquence, on en comptabilisera les produits venant de prestation de services que lorsque sont respectées toutes les conditions suivantes :

- a) Le montant des produits peut être évalué de façon fiable.
- b) Il est probable que le Groupe reçoive les bénéfices ou les rendements économiques issus de la transaction.
- c) Le degré de réalisation de la transaction, à la clôture de l'exercice, peut être évalué de façon fiable.
- d) Les coûts déjà encourus dans la prestation ainsi que ceux qui doivent encore l'être jusqu'à ce qu'elles soient terminées, peuvent être évalués de façon fiable.

Le Groupe révise et, si cela est nécessaire, modifie les estimations du produit à recevoir à mesure que le service est prêté.

Lorsque le résultat d'une transaction qui implique la prestation de services ne peut être estimé de façon fiable, on enregistre seulement la somme des frais reconnus qui sont considérés récupérables.

i) **Provisions et imprévus**

Les obligations existants à la clôture de l'exercice, issues d'événements passés qui pourraient entraîner des préjudices au patrimoine du Groupe et dont le montant et le moment de l'annulation sont indéterminés, seront enregistrées au bilan consolidé comme des provisions et seront fixées à la valeur actuelle selon la meilleure estimation possible du montant nécessaire pour les annuler ou les transférer à un tiers.

De plus, le Groupe informe, le cas échéant, des imprévus qui ne donnent pas lieu à des provisions.

j) **Subventions, dons et legs**

Les subventions en capital non remboursables tout comme les dons et les legs sont évalués selon la valeur raisonnable du montant accordé ou du bien reçu. Au départ, on les impute directement comme des produits dans les capitaux propres nets consolidés et on les enregistre dans le compte de résultat consolidé dans la proportion de la dépréciation subie durant la période pour les actifs financés par ces subventions, à moins qu'il ne s'agisse d'actifs sans dépréciation, auquel cas on les imputera au résultat de l'exercice au cours duquel s'est produite la cession ou l'annulation de celles-ci.

Les subventions devant être remboursées sont enregistrées comme des dettes à long terme transformables en subventions jusqu'à ce qu'elles deviennent non remboursables.

Les subventions d'exploitation sont payées des résultats de l'exercice au moment de leur engagement.

k) **Transactions entre entreprises liées**

Règle générale, les éléments faisant l'objet d'une transaction entre entreprises liées sont comptabilisés au moment initial selon leur valeur raisonnable. L'évaluation postérieure se fera conformément aux prescriptions des normes applicables.

l) **Tableau des flux de trésorerie**

En ce qui concerne le tableau des flux de trésorerie, les expressions suivantes sont utilisées dans le sens indiqué ci-après :

Trésorerie ou équivalents de trésorerie : La trésorerie comprend tant les espèces en caisse que les dépôts bancaires à vue. Les équivalents de trésorerie sont des instruments financiers qui font partie de la gestion normale de la trésorerie du Groupe, ils sont convertibles en argent liquide, ils ont des échéances initiales non supérieures à trois mois et ils sont sujets à un risque peu élevé de variations de leur valeur.

Flux de trésorerie : rentrées et sorties d'espèces ou d'autres moyens équivalents, c'est-à-dire les investissements à échéance de moins de trois mois à fortes liquidités et à faible risque de variation de leur valeur.

Activités d'exploitation : activités qui constituent la principale source de revenus ordinaires du Groupe ainsi que toutes les autres activités ne pouvant pas être considérées comme un investissement ou un financement.

Activités d'investissement : activités d'acquisition, de cession ou de disposition par d'autres moyens des éléments de l'actif à long terme et d'autres investissements ne faisant pas partie de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie.

Activités de financement : activités donnant lieu à des changements de taille et de composition du patrimoine net et des éléments du passif d'ordre financier.

m) **Transactions avec paiements basés sur des instruments de capitaux propres**

Le Groupe a dressé un plan de rémunération variable pour une partie de ses employés, qui est réglé par la remise d'actions de la propre société consolidante. L'augmentation des capitaux propres nécessaires pour payer cette transaction est évaluée à la valeur raisonnable des actions cédées en date de l'accord de cession. La contrepartie de cette augmentation, qui correspond à la valeur raisonnable des services fournis par les employés, est enregistrée comme un actif ou comme une dépense selon sa nature, en l'enregistrant dans les deux cas pendant la durée du plan. Pendant l'exercice 2011, le Groupe a enregistré dans les capitaux propres nets, à l'intérieur du poste « autres instruments de capitaux propres », un montant de 202 500 euros, correspondant à l'évaluation de 37 500 actions de la société au moment de l'approbation du Plan de rémunération en actions de la Société pour deux cadres stratégiques par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, qui sont sujettes à l'atteinte d'un EBIT consolidé supérieur à 2 millions d'euros au cours de l'exercice 2011, et la remise de ces actions se fera après 2 ans et un jour de leur concession, c'est-à-dire le 4 juin 2012.

NOTE 5. FONDS DE COMMERCE CONSOLIDÉ

Conformément aux critères susvisés, ce poste se décompose comme suit (par sociétés) :

	31/12/2009	Augmentations	31/12/2010	Augmentations	31/12/2011
Mamvo Performance, S.L.U.	1 347 904,55	-	1 347 904,55	-	1 347 904,55
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.	274 779,56	-	274 779,56	1 682,01	276 461,57
Antevenio S.R.L. (3)	2 507 254,16	664 561,47	3 171 815,63	515 030,99	3 686 846,62
Código Barras Network S.L. (1)	-	1 466 116,45	1 466 116,45	33 000,00	1 499 116,45
Antevenio Argentina, S.R.L.	-	226 147,29	226 147,29	-	226 147,29
Diálogo Media, S.L.U. (2)	-	81 026,98	81 026,98	-	81 026,98
Montant brut total	4 129 938,27	2 437 852,19	6 567 790,46	549 712,99	7 117 503,45

(1) L'entrée dans le fonds de commerce de l'exercice 2010 et de l'exercice 2011 est redevable à des ajustements en contre-prestation du prix de 100 % des parts sociales.

- (2) Le fonds de commerce est redevable à l'acquisition durant le dernier semestre 2010 de 25 % des parts sociales restantes.
- (3) L'entrée se fait suite à l'acte de 29 % des parts sociales restantes d'Antevenio S.R.L., selon l'accord initial signé le 6 novembre 2007 entre la Sociedad Netgate Corporation Ltd (société vendeuse) et Antevenio S.A. (société acheteuse). Selon cet accord, la société vendeuse procédait à la vente de 51 % de ses parts sociales dans la Sociedad Antevenio S.R.L. (auparavant Webnation S.R.L.) à Antevenio S.A. et il était aussi convenu un droit de vente du pourcentage restant selon un calendrier établi. En outre, Antevenio S.A. avait l'option d'achat de ces 49 % à la fin du calendrier établi.
- (4) En 2013, Mamvo Performance, S.L.U. acquerra les 40 % restants, en évaluant cette participation à 5 fois l'excédent brut d'exploitation à un maximum de 2 millions d'euros, et le montant de l'acquisition ne peut être évalué en ce moment.

Les Administrateurs considèrent que la valeur des fonds de commerce dans les filiales consolidées au 31 décembre 2011 est récupérable et n'est pas détériorée, en tenant compte que l'estimation de sa participation dans les flux de trésorerie qui est attendue sont générés par les entreprises en aval, provenant d'activités ordinaires. C'est pour cela que l'on a tenu compte des estimations des comptes de résultat des exercices 2012-2016, suivant l'hypothèse des augmentations selon les estimations publiées par l'IAB (*Interactive Advertising Bureau*), qui est l'association qui représente la publicité numérique, auxquelles s'ajoutent les propres caractéristiques de chaque marché.

NOTE 6. COMBINAISONS D'AFFAIRES

Au cours du présent exercice, le Groupe a intégré dans le périmètre de consolidation les parts suivantes :

	Coût de participation	Pourcentage de participation
Montant brut :		
Antevenio México, S.A. de C.V.	1 908,25	60,00 %
Montant brut total	1 908,25	60,00 %

La société consolidante possède cette prise de participation depuis l'exercice 2007, mais ne l'avait pas incorporée au périmètre de consolidation en raison de sa faible valeur.

NOTE 7. VARIATIONS DANS LES POURCENTAGES DE PARTICIPATION DANS LES SOCIÉTÉS DU GROUPE

Les variations du pourcentage de prise de participation depuis le 31 décembre 2010 jusqu'au 31 décembre 2011 dans les sociétés du groupe ont été les suivantes :

Société	Pourcentage de participation 31/12/2011	Pourcentage de participation 31/12/2010	Méthode consolidée appliquée
Europemission, S.L.	49,68	49,68	Intégration
Mamvo Performance, S.L.U.	100,00	100,00	Intégration globale
Marketing Manager Servicios de Marketing,	100,00	100,00	Intégration globale
Antevenio S.R.L.	100,00	71,00	Intégration globale
Diálogo Media, S.L.U.	100,00	100,00	Intégration globale
Antevenio France S.R.L.	100,00	100,00	Intégration globale
Código Barras Networks S.L.	100,00	100,00	Intégration globale
Antevenio Argentina S.R.L.	60,00	60,00	Intégration globale
Antevenio Limited	51,00	51,00	Intégration globale
Antevenio México, S.A. de C.V.	60,00	Non consolidée	Intégration globale

NOTE 8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La composition et les mouvements enregistrés dans ce poste du 31 décembre 2009 au 31 décembre 2011 sont les suivants (en euros) :

	31/12/2009	Augmenta tions	Nouvelles entrées dans le périmètre	Diminutio ns	31/12/2010	Augmenta tions	Nouvelles entrées dans le périmètre	Diminutio ns	Taux de change	31/12/2011
Montant brut :										
Machinerie	8 409,50	5 646,04	-	-	14 055,54	13 269,46	-	-	-	27 325,00
Autres installations	5 033,85	-	2 958,85	(2 792,45)	5 200,25	2 770,51	-	-	(162,70)	7 808,06
Mobilier	134 536,98	12 681,21	25 085,74	(7 443,83)	164 860,10	102 496,87	3 865,30	(231,06)	(407,76)	270 583,53
Équipements informatiques	619 106,49	103 364,71	283 214,39	(755,80)	1 004 929,79	118 715,89	443,73	(2 198,62)	(689,48)	1 121 201,31
Éléments de transport	47 608,48	12 320,00	-	(28 505,00)	31 423,48	10 266,52	-	(12 320,00)	-	29 370,00
Autres immobilisations corporelles	156 447,32	57 454,86	3 070,00	(262,00)	216 710,18	4 447,23	-	-	-	221 157,41
	971 142,62	191 466,82	314 328,99	(39 770,00)	1 437 179,35	251 966,48	4 309,10	(14 749,68)	(1 259,94)	1 677 445,31
Amortissements cumulés :										
Amort. cumulé machinerie	(5 427,75)	-	-	(696,40)	(4 731,35)	(3 757,65)	-	-	-	(8 489,00)
Amort. cumulé autres installations	(4 619,81)	(414,04)	(295,89)	2 792,45	(2 537,29)	(279,62)	-	-	16,27	(2 800,63)
Amort. cumulé mobilier	(62 146,81)	(24 340,09)	(5 352,52)	6 270,65	(85 568,77)	(23 656,12)	-	-	47,11	(109 177,78)
Amort. cumulé équipements informatiques	(402 492,74)	(135 515,54)	(167 600,15)	699,55	(704 908,88)	(120 104,41)	-	1 256,62	161,71	(823 594,96)
Amort. Amort. cumulé éléments de transport	(33 536,60)	(9 702,71)	-	26 190,70	(17 048,61)	(4 623,39)	-	1 540,00	-	(20 132,00)
Amort. Amortissement cumulé autres immobilisations corporelles	(56 286,23)	(34 253,44)	(1 778,08)	262,00	(92 055,75)	(39 214,31)	-	-	-	(131 270,06)
	(564 509,94)	(206 195,82)	(175 026,63)	36 909,75	(906 850,64)	(191 635,51)	-	2 796,62	225,10	(1 095 464,43)

Immobilisations corporelles nettes	406 632,68	(12 033,60)	139 302,35	(3 573,73)	530 328,70	60 330,97	4 309,10	(11 953,06)	(1 034,84)	581 980,88
------------------------------------	------------	-------------	------------	------------	------------	-----------	----------	-------------	------------	------------

Éléments totalement amortis et utilisés

La ventilation par postes des éléments de l'actif, qui étaient totalement amortis et en usage au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010, est présentée ci-après ainsi que la valeur de revient de chacun de ceux-ci

	31/12/2011	31/12/2010
Autres installations	2 241,40	2 241,40
Équipements informatiques	496 946,59	349 344,34
Autres immobilisations	5 170,00	2 100,00
Mobilier	63 399,79	-
	572 757,78	353 685,74

Biens affectés à des garanties

La totalité des immobilisations corporelles du Groupe n'est sujet à aucune charge.

Locations financières

Le Groupe au 31 décembre 2011 n'avait aucun actif de location financière (125 121 euros en 2010, qui ont pris fin au cours du présent exercice).

Autre information

La totalité des immobilisations corporelles du Groupe est affectée à l'exploitation et dûment assurée et n'est soumise à aucun impôt.

NOTE 9. AUTRES IMMOBILISATION INCORPORELLES

La composition et les mouvements enregistrés dans ce poste du 31 décembre 2009 au 31 décembre 2011 sont les suivants (en euros) :

	31/12/2009	Augmentations	Nouvelles entrées dans le périmètre	Diminutions	31/12/2010	Nouvelles entrées dans le périmètre	Transferts	31/12/2011
Montant brut :								
Propriété industrielle	294 406,17	39 353,74	39 058,50	(2 294,82)	294 406,17	1 999,00	-	296 405,17
Logiciels	2 410 332,33	918 853,66	14 758,18	-	2 410 332,33	1 775 433,04	1 261 207,37	5 446 972,74
Immobilisations corporelles en cours	394 357,68	394 357,68	-	-	394 357,68	874 824,69	(1 261 207,37)	7 975,00
	3 099 096,18	1 352 565,08	53 816,68	(2 294,82)	3 099 096,18	2 652 256,73	-	5 751 352,91
Amortissements cumulés :								
Propriété industrielle	(168 532,48)	(50 391,17)	(19 810,56)	2 294,82	(168 532,48)	(45 077,22)	-	(213 609,70)
Logiciels	(1 035 742,33)	(329 888,81)	(1 768,81)	-	(1 035 742,33)	(1 212 712,62)	-	(2 248 454,95)
	(1 204 274,81)	(380 279,98)	(21 579,37)	2 294,82	(1 204 274,81)	(1 257 789,84)	-	(2 462 064,63)

Montant net des immobilisations incorporelles	1 894 821,37	972 285,10	32 237,31	-	1 894 821,37	1 394 466,89	3 289 288,26
---	--------------	------------	-----------	---	--------------	--------------	--------------

Le développement de Spiderweb (extracteur et classeur automatique de données de boutiques virtuelles sur le Web) a pris fin en 2011, en passant d'Immobilisations en cours à Logiciels et il a été accompagné de l'amortissement de 50 % de tout le projet qui a été développé depuis 2009, et donc l'incidence nette sur le Résultat consolidé est négligeable.

Éléments totalement amortis et utilisés

La ventilation par postes des éléments de l'actif, qui étaient totalement amortis et en usage au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010, est présentée ci-après ainsi que la valeur de revient de chacun de ceux-ci

	31/12/2011	31/12/2010
Propriété industrielle	44 118,20	56 167,62
Logiciels	414 638,53	79 757,93
	458 756,74	135 925,55

NOTE 10. LOCATIONS ET AUTRES OPÉRATIONS ASSIMILÉES

10.1) Locations financières (la Société agissant comme locataire)

Le Groupe n'a au moment de la clôture de l'exercice 2011 aucun actif en contrat de location financière.

Le Groupe avait différents biens par le biais de contrats de location financière ; les caractéristiques et les conditions les plus importantes de ces biens au 31 décembre 2010 étaient les suivantes :

Description	Coût du bien à l'origine	Valeur de l'option d'achat	Durée du contrat (mois)	Temps écoulé (mois)	Montant acquitté	Montant restant dû
Équipements informatiques	121 405,00	3 716,00	36	(30)	113 746,59	20 048,84
	121 405,00				113 746,59	20 048,84

Les échéances des contrats de location financière se décomposent comme suit :

	Montant restant dû Paielements minimums 31/12/2010
Jusqu'à 1 an	17 077,06
Entre un an et cinq ans	2 971,78
	20 048,84

10.2) Locations simples

L'imputation aux résultats des exercices 2011 et 2010 au titre de location simple en vigueur a atteint respectivement la somme de 310 886,18 € et de 291 637,34 €.

NOTE 11. ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers à long terme au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010 se décomposent comme suit (en euros) :

	Créances, dérivés et autres		Total	
	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2010
Prêts et	45 376,73	37 643,13	45 376,73	37 643,13
Total	45 376,73	37 643,13	45 376,73	37 643,13

Les actifs financiers à court terme au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010 se décomposent comme suit (en euros) :

	Créances, dérivés et autres		Total	
	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2010
Actifs ayant une valeur raisonnable avec variations dans le compte de résultat :	5 453 334,2	6 704 234,1	5 453 334,2	6 704 234,1
Trésorerie et autres	4	0	4	0

Prêts et créances	8 112 855,2 1	7 824 725,2 3	8 112 855,2 1	7 824 725,2 3
Total	13 566 189,	14 528 959,	13 566 189,	14 528 959,

11.1) Actifs ayant une valeur raisonnable avec variations dans le compte de résultat**11.1. a) Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Ces actifs au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010 se décomposent comme suit (en euros) :

	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Comptes courants	3 155 864,48	3 300 306,89
Espèces en caisse	1 391,03	4 269,72
Dépôts très liquides	2 296 078,73	3 399 657,49
Total	5 453 334,24	6 704 234,10

11.2) Prêts et créances

La composition de ce poste au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010 est la suivante (en euros) :

	Solde au 31/12/2011		Solde au 31/12/2010	
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Créances				
Clients tiers	-	8 096 774,26	-	7 771 853,83
Total des	-	8 096 774,26	-	7 771 853,83
Créances				
Soldes auprès	-	-	-	21 039,88
Au personnel	-	11 650,15	-	10 335,82
Garanties et	45 376,73	4 430,80	37 643,13	1 217,94
Autres actifs	-	-	-	20 277,76
Total des	45 376,73	16 080,95	37 643,13	52 871,40
Total	45 376,73	8 112 855,21	37 643,13	7 824 725,23

(1) Le solde de l'exercice 2010 avec des entreprises du Groupe fait référence au solde du compte courant que l'entreprise consolidante a avec Antevenio México, une société non consolidée.

Les soldes des clients et des autres débiteurs incluent les pertes de valeur causées par des risques d'insolvabilité selon ce qui est indiqué ci-après :

Pertes de valeur	Solde au 31/12/2010	Correction évaluation pour perte de valeur	Compensation de la perte de valeur	Autre	Solde au 31/12/2011
Créances pour opérations commerciales					
Clients	(768 576,2	(4 060 068,19	4 045 799,15	(2 063,99)	(784 909,3
Total	(768 576,2	(4 060 068,19	4 045 799,15	(2 063,99)	(784 909,3

11.3) Prises de participation dans des sociétés non consolidées

Au 31 décembre 2010, on inclut 1 908,25 euros dans le poste Actifs financiers non courants au titre de la prise de participation dans Antevenio México qui ne n'a pas été incorporée dans le périmètre de consolidation en raison de sa faible importance.

11.4) Autre information relative aux actifs financiers

a) Reclassements

Aucun instrument financier n'a été reclassé durant l'exercice.

b) Classement par échéances

Les échéances des prêts et créances à la clôture de l'exercice 2011 sont les suivantes (en euros) :

	Échéance en années					Plus de 5	Total
	1	2	3	4	5		
In	4	-	-	-	-	4	4
A	4	-	-	-	-	4	4
C	8	-	-	-	-	-	8
li	1						1
e	0						0
nt	8						8
s	4						4
et	2						2
a	4						4
ut	,						,
re	4						4
s	1						1
d							

Les échéances des prêts et créances à la clôture de l'exercice 2010 sont les suivantes (en euros) :

	Échéance en années					Plus de 5	Total
	1	2	3	4	5		
In	1	-	-	-	-	3	3
A	1	-	-	-	-	3	3
C							
li							
e							
nt							
s							
et							
a	7						7
ut	8						8
re	2						2
s	3						3
d	5						5
é	0						0
bi	7						7
te	,						,
u	2						2
rs	9	-	-	-	-	-	9
C	2	-	-	-	-	-	2
V							
en							
te							
s							
et							
pr							
es	7						7
ta	7						7
ti	7						7
o	1						1
ns	8						8
de	5						5
se	3						3
rv	,						,
ic	8						8
es	3	-	-	-	-	-	3
P	1	-	-	-	-	-	1
A	2	-	-	-	-	-	2
T	7	-	-	-	-	3	7

NOTE 12. PASSIFS FINANCIERS

Les passifs financiers à long terme se décomposent comme suit (en euros) :

Dettes auprès	Dérivés de crédit	Total
------------------	----------------------	-------

	d'établissements de crédit 31/12/201	et autres 31/12/201	31/12/201	31/12/201	31/12/201	31/12/201
	1	0	1	0	1	0
Débits et dettes (Note 12.1.1)	-	2 971,76	528 358,90	259 746,91	528 358,90	259 746,91
Total	-	2 971,76	528 358,	259 746,	528 358,	259 746,

Les passifs financiers à court terme se décomposent comme suit (en euros) :

	Dettes auprès d'établissements de crédit 31/12/201	Dérivés de crédit et autres 31/12/201	31/12/201	31/12/201	Total 31/12/201	31/12/201
	1	0	1	0	1	0
Débits et dettes (Note 12.1.1)	30 885,48	33 488,65	6 323 011,23	6 149 326,36	6 353 896,71	6 182 815,01
Total	30 885,48	33 488,65	6 323 011,	6 149 326,	6 353 896,	6 182 815,

12.1.1) Débits et dettes

Ce poste se décompose comme suit au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010 (en euros) :

	Solde au 31/12/2011		Solde au 31/12/2010	
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Opérations				
Fournisseurs	-	5 410 785,1	-	5 165 534,8
Créances	-	461 840,30	-	674 667,93
Total des	-	5 872 625,4	-	5 840 202,8
Opérations				
Dettes	-	30 885,48	2 971,76	33 488,65
Autres dettes	281 981,35	-	113 261,23	25 199,28
Créances à	246 377,55	-	146 485,70	-
Emprunts	528 358,90	30 885,48	262 718,69	58 687,93
Charge de Garanties	-	450 385,78	-	283 924,26
	-	-	-	-
Total des soldes des opérations non commerciales	528 358,90	481 271,26	262 718,69	342 612,19
Débits et	528 358,90	6 353 896,7	262 718,69	6 182 815,0

Le poste « Autres dettes » fait référence aux subventions devant être payées par la filiale consolidée Código de Barras Networks, S.L. Cette dette est comptabilisée à coût amorti. Voir note 23.

Le poste « Créances à des tiers » fait référence à la dette de la filiale consolidée Antevenio UK face à son autre associé.

12.1.2) Autre information relative aux passifs financiers**a) Dettes auprès d'établissements de crédit**

Le résumé des dettes auprès d'établissements de crédit au 31 décembre 2011 est présenté ci-après (en euros) :

À court terme	À long terme	Total
---------------	--------------	-------

Cartes bancaires	30 885,48	-	30 885,48
Dettes sur crédits-bails	-	-	-
	30 885,48	-	30 885,48

Le résumé des dettes auprès d'établissements de crédit au 31 décembre 2010 est présenté ci-après (en euros) :

	À court terme	À long terme	Total
Cartes bancaires	-	16 412,19	16 412,19
Dettes sur crédits-bails	2 971,76	17 076,46	20 048,24
	2 971,76	33 488,65	36 460,43

Classement par échéances

Les échéances des instruments financiers de passif au 31 décembre 2011 se décomposent comme suit :

	Échéance en années						
	1	2	3	4	5	5	T o t a l
D	3	-	3	3	3	4	5
D	3	-	-	-	-	-	3
e	0						0
t							
t	8						8
e	8						8
s	5						5
,							
a	4						4
u	8						8
p							
r							
è							
s							
d							
,							
é							
t							
a							
b							
l							
i							
s							
s							
e							
m							

e						
n						
t						
s						
d						
e						
c						
r						
é						
d						
i						
t						
A	-	-	3	3	3	1 2
C	-	-	-	-	-	2 2
D						
e						
t						
t						
e						
s						
f						
o						
u						
r						
n						
i						
s						
s						
e						
u						
r						
s						
e						
t						
a						
u						
t						
r						
e	6					6
s						
	3					3
d	2					2
é	3					3
b						
i	0					0
t	1					1
e	1					1
u	,					,
r	2					2
s	3	-	-	-	-	3
F	5	-	-	-	-	5
C	4	-	-	-	-	4
P	4	-	-	-	-	4
T	6	-	3	3	3	4 6

Les échéances des instruments financiers de passif au 31 décembre 2010 se décomposent

comme suit :

Échéance en années						
1	2	3	4	5	P	T
						l
						o
						t
						s
						a
						l
						d
						e
						5

D 5 2 - 3 3 1 3

D
e
t
t
e
s

a
u
p
r
è
s

d
,
é
t
a
b
l
i
s
s
e
m
e
n
t
s

d 3 3
e 3 2 6

c 4 9 4
r 8 7 6
é 8 1 0

d , , ,
i 6 7 4

t 5 6 - - - - 1
A 2 - - 3 3 4 1
C - - - - - 1 1

D 6 - - - - - 6

e
t
t
e
s

1 1
2 2
4 4

f						
o						
u						
r						
n						
i						
s						
s						
e						
t						
a						
u						
t						
r						
e						
s						
d						
é						
b						
i	1					1
t	2					2
e	7					7
u	,					,
r	0					0
s	8					8
F	5	-	-	-	-	5
C	6	-	-	-	-	6
P	2	-	-	-	-	2
T	6	2	-	3	3	1
						6

b) Non-respect d'obligations contractuelles

Il n'y a eu aucune incidence par rapport au respect des obligations relatives aux emprunts obtenus de tiers.

NOTE 13. INFORMATION SUR LA NATURE ET LE NIVEAU DE RISQUE D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Les activités du Groupe sont exposées à différentes sortes de risques financiers, où il convient surtout de signaler les risques de crédit, de liquidité et les risques de marché (taux de change, taux d'intérêt et autres risques de prix).

13.1) Risque de crédit

Le Groupe n'a pas de concentration substantielle de risque de crédit, étant l'exposition répartie entre un grand nombre de contreparties et de clients.

13.2) Risques de liquidités

La situation générale des marchés financiers, et particulièrement du marché bancaire, au cours des derniers mois a été particulièrement défavorable pour les demandeurs de crédit. Le Groupe accorde une attention constante à l'évolution des différents facteurs qui peuvent aider à résoudre la crise de liquidité et, notamment, les sources de financement et leurs caractéristiques.

Risque de taux d'intérêt

Les variations des taux d'intérêt modifient la valeur raisonnable de ces actifs ou passifs qui portent intérêt fixe comme les flux futurs des actifs et des passifs liés à un taux d'intérêt variable.

NOTE 14. CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2010, les capitaux propres consolidés s'élevaient respectivement à 16 620 074,26 et à 15 309 689,32 euros, selon le détail qui suit :

	31/12/2011	31/12/2010
Capital social souscrit de la société consolidante :	231 412,22	231 412,22
Réserves :	15 047 438,66	14 149 609,02
De la Société consolidante	10 921 894,77	10 667 013,58
De sociétés consolidées par intégration globale et proportionnelle	4 125 543,89	3 482 595,44
(Valeurs propres)	(142 845,67)	-
Autres instruments de capitaux propres	202 500,00	-
Résultat de l'exercice attribué à la Société consolidante	1 281 569,05	928 668,08
	16 620 074,26	15 309 689,32

14.1) Capital social

Au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010, le capital social de la société consolidante est représenté par 4 207 495 actions nominatives ayant une valeur nominale de 0,055 euro chacune, entièrement souscrites et libérées. Ces actions offrent toutes les mêmes droits politiques et économiques.

La société est cotée en Bourse sur le marché alternatif français, Alternext Paris depuis l'exercice 2007. Au 31 décembre 2011, le cours de l'action était à 5,56 euros.

La composition de l'actionnariat de la société consolidante au 31 décembre 2011 est la suivante :

	Nb d'actions	% de participation
Alba Participaciones, S.A.	864 012	20,54
Aliada Investment BV	848 976	20,18
Joshua David Novick	500 166	11,89
EVentures Capital Internet, S.A.	432 006	10,27
Nextstage	397 883	9,46
Autres	1 164 452	27,66
	4 207 495	100,00

La composition de l'actionnariat de la société consolidante au 31 décembre 2010 est la suivante :

	Nb d'actions	% de participation
Alba Participaciones, S.A.	864 012	20,54
Aliada Investment BV	848 976	20,18
Joshua David Novick	500 166	11,89
EVentures Capital Internet, S.A.	432 006	10,27
Nextstage	397 883	9,46
Autres	1 115 918	27,66
	4 207 495	100,00

14.2) Réserves de la Société consolidante

Les réserves se décomposent comme suit :

	31/12/2011	31/12/2010
Réserves légales	46 282,45	46 282,45
Autres réserves	2 685 825,47	2 430 944,28
Prime d'émission d'actions	8 189 786,85	8 189 786,85
Total	10 921 894,77	10 667 013,58

a) Réserves légales

Conformément aux dispositions légales, l'usage des réserves légales est restreint. Conformément à la loi sur les sociétés de capitaux, toute société commerciale de la forme d'une société de capitaux ayant réalisé des bénéfices est tenue d'affecter 10 % de ceux-ci au poste de réserves légales, et ce jusqu'à ce que le fonds de réserve ainsi constitué représente un cinquième du capital social souscrit. Les réserves légales ne peuvent être utilisées que pour compenser des pertes ou augmenter le capital social, uniquement pour la part dépassant 10 % du capital augmenté. Elles ne peuvent être distribuées aux actionnaires qu'en cas de liquidation de la société. Au 31 décembre 2011, la dotation aux réserves légales était tout à fait conforme aux dispositions susvisées.

14.3) Réserves dans des sociétés consolidées

La ventilation de ces postes du tableau de la situation financière consolidée au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010 est comme suit :

	31/12/2011	31/12/2010
De sociétés consolidées par intégration globale		
Mamvo Performance, S.L.U.	2 718 266,79	2 726 735,36
Marketing Manager, S.L.	(180 429,02)	(186 037,38)
Antevenio S.R.L.	1 735 430,70	985 641,62
Diálogo Media, S.L.U.	(221 930,60)	(42 649,14)
Código Barras Networks, S.L.	313 075,82	-
Antevenio Argentina S.R.L.	(17 311,67)	-
Antevenio France, S.R.L.	(204 963,75)	-
Antevenio Limited	(15 499,36)	-
De sociétés consolidées par intégration globale	4 126 638,90	3 483 690,46
De sociétés consolidées par intégration proportionnelle		
Europmission S.L.	(1 095,02)	(1 095,02)
De sociétés consolidées par intégration proportionnelle	(1 095,02)	(1 095,02)
Total	4 125 543,89	3 482 595,44

NOTE 15. AJUSTEMENTS POUR VARIATIONS DE VALEUR**15.1) Autres ajustements pour variations de valeur**

Les ajustements de variations de valeur tant au 31 décembre 2011 qu'au 31 décembre 2010 sont redevables aux différences de change affectant les sociétés du Groupe dont la monnaie de fonctionnement est différente de l'euro.

NOTE 16. INTÉRÊTS MINORITAIRES

Les mouvements des intérêts minoritaires durant les exercices 2011 et 2010 sont les suivants (en euros) :

Filiale consolidée	Solde au 31/12/2009	Augmentation de participation dans la société de participation	Résultat attribué aux intérêts minoritaires	Solde au 31/12/2010	Augmentation de participation dans la société de participation	Résultat attribué aux intérêts minoritaires	Solde au 31/12/2011
Antevenio S.R.L.	787 811,31	(410 502,34)	306 252,47	892 061,18	(892 061,18)	-	-
Antevenio Argentina (1)	-	41 780,70	(12 931,65)	28 849,05	1 390,54	(56 198,89)	(25 959,30)
Antevenio Limited (1)	-	6 090,78	(14 891,54)	(8 800,76)	-	(64 745,30)	(73 546,06)
Diálogo Media Antevenio México	(24 238,91)	24 238,91	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	1 272,17	(36 768,14)	(35 495,97)
	763 572,40	(338 391,95)	278 429,28	912 109,47	(889 398,47)	(157 712,33)	(135 001,33)

(1) Dans le cas de ces sociétés, l'augmentation de prise de participation fait référence au fait que durant l'exercice 2010 elles ont été incorporée au périmètre de consolidation.

La valeur de la participation des actionnaires (associés) minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées au cours de l'exercice 2011 se décompose comme suit (en euros) :

Filiale consolidée	Pourcentage de participation actionnaires (associés) Minoritaires	Capital	Réserves	Résultat de la période	Total intérêts minoritaires
Antevenio	60,00 %	5 531,20	70 067,76	(140 497,22)	(25 959,31)
Antevenio Limited.	51,00%	12 430,18	(30 390,90)	(132 133,27)	(73 546,06)
Antevenio Mexico	60,00 %	4 536,78	(1 356,36)	(91 920,36)	(35 495,96)
		22 498,15	38 320,50	(364 550,85)	(135 001,33)

NOTE 17. TRANSACTIONS AVEC PAIEMENTS BASÉS SUR DES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES

Le 19 avril 2010, lors de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires, des plans de rémunération pour employés / pour personnel de direction d'Antevenio S.A. ont été adoptés. Les rémunérations du personnel d'Antevenio S.A. qui ont été approuvées sont les suivantes :

17.1) Attribution d'actions gratuites :

L'Assemblée générale des actionnaires a décidé d'accorder 37 500 actions gratuites (soit 1,19 % du capital) aux Directeurs stratégiques de la Société, dont l'un d'eux est M. Pablo Pérez García-Villoslada, membre du Conseil d'administration.

Ladite décision de l'assemblée générale des actionnaires prévoit que les actions à remettre à ces deux cadres seraient accordées dans le cas où l'EBIT consolidé d'Antevenio S.A. et des sociétés liées atteindrait les 2 millions d'euros.

La remise des actions se fera effectivement deux (2) ans et un (1) jour après avoir été accordées, c'est-à-dire le 4 juin 2012.

Suite à l'approbation des plans ci-devant mentionnés, le détail et le mouvement des augmentations dans les capitaux propres nets de l'exercice sont les suivants :

Type de provision	Solde au 31/12/2010	Dotations	Applications ou excès	Transferts	Solde au 31/12/2011
Long terme :					
Autres instruments de capitaux propres	-	202 500,00	-	-	202 500,00
	-	202 500,00	-	-	202 500,00

17.2) Plan d'options sur actions :

L'Assemblée générale des actionnaires a décidé de créer un Plan d'options sur actions, en accordant 150 000 options sur actions de la Société (soit 3,56 % du capital).

Chaque option donnera droit à son propriétaire d'acquérir une action.

L'octroi des options de chacun des bénéficiaires se fera automatiquement en date où le plan est en vigueur.

La période de validité permettant l'exercice des options sera de 3 ans, c'est-à-dire jusqu'au 1^{er} juin 2013.

Le prix de l'exercice de l'option sera d'environ 5 % de moins que le prix moyen au cours du trimestre antérieur à la date de l'assemblée générale des actionnaires du 19 avril.

Au moment de l'exercice, la décision concernant le mode de paiement, en actions ou en espèces, appartiendra à l'offrant suivant les conditions prévues dans le Plan.

L'offre de partage porte sur 70 000 options pour les cadres supérieurs (qui les répartiront proportionnellement) et 80 000 options qui seront accordées au membre du Comité de direction générale et de direction stratégique, parmi lesquels se trouve M. Pablo Pérez García-Villoslada, membre du Conseil d'administration.

Au 31 décembre 2011, la Société consolidante ne s'attend pas à ce qu'il y ait de changement dans l'actionnariat.

NOTE 18. SITUATION FISCALE

Le poste « Administrations publiques » se décompose comme suit au 31 décembre 2011 (en euros) :

	Soldes créditeurs	Soldes débiteurs
À court terme :		
Taxe sur la valeur ajoutée	123 949,89	387 162,56
Remboursement d'impôts	49 840,12	-
Retenues à la source et acomptes provisionnels au titre de l'impôt sur	449 157,34	-
Retenues à la source au titre de l'impôt sur le revenu des personnes	-	298 455,19
Impôt sur les sociétés	-	770 448,86
Organismes de la sécurité sociale	-	98 492,65
Taxe professionnelle (Impuesto Actividades Económicas)	-	-
	622 947,35	1 554 559,26

Le poste « Administrations publiques » se décompose comme suit au 31 décembre 2010 (en euros) :

	Soldes créditeurs	Soldes débiteurs
À court terme :		
Taxe sur la valeur ajoutée	32 816,02	222 655,13
Remboursement d'impôts	599 617,99	-
Retenues à la source et acomptes provisionnels au titre de l'impôt sur		
les sociétés	-	-
Retenues à la source au titre de l'impôt sur le revenu des personnes		
physiques	-	268 298,15
Impôt sur les sociétés	-	528 883,06
Organismes de la sécurité sociale	-	114 835,28
Taxe professionnelle (Impuesto Actividades Económicas)	-	-
	632 434,01	1 134 671,62

Situation fiscale

Les déclarations d'impôts ne peuvent être considérées définitives jusqu'à ce qu'elles n'aient pas fait l'objet d'une inspection par les autorités fiscales ou encore après que se soit écoulé le délai de prescription qui est de quatre périodes fiscales.

Impôt sur les bénéfiques

Les détails par sociétés du montant enregistré au titre d'impôt sur les sociétés sont les suivants :

	Montant de l'impôt sur les sociétés 2011	Montant de l'impôt sur les sociétés 2010
Antevenio S.A.	136 098,94	82 096,92
Mamvo Performance, S.L.U.	-	457,53
Código Barras Networks S.L.	26 245,96	115 402,30
Antevenio S.R.L.	682 539,00	527 589,00
Dialogo Media, S.L.U.	80 375,38	-
Antevenio France S.R.L.	(1 600,00)	-
Direct Latam	(6 626,28)	-
	917 033,00	725 545,75

Le détail des calculs faits par rapport à la l'impôt sur les sociétés à payer est le suivant :

	Antevenio S.A.	Mamvo Performance, S.L.U.	Marketing Manager	Diálogo Media	Antevenio Italia (a)	Antevenio Francia (a)	Código de Barras	Antevenio UK	Antevenio Argentina	Antevenio México	Total
Résultat comptable (avant régularisations IFRS)	453 663,15	(588 047,93)	134 871,20	546 449,03	2 038 240,00	(307 703,27)	134 594,66	(132 133,27)	(147 123,50)	(91 920,36)	2 040 889,72
Écarts temporaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat comptable ajusté	453 663,15	(588 047,93)	134 871,20	546 449,03	2 038 240,00	(307 703,27)	134 594,66	(132 133,27)	(147 123,50)	(91 920,36)	2 040 889,72
Bases imposables négatives	-	-	(134 871,20)	(278 531,09)	-	-	-	-	-	-	(413 402,29)
Charges au titre de l'impôt sur les sociétés (a)	136 098,94	-	-	80 375,38	682 539,00	(1 600,00)	40 378,40	-	(6 626,28)	-	931 165,44
Déductions	-	-	-	-	-	-	(14 132,44)	-	-	-	(14 132,44)
Frais d'impôt	136 098,94	-	-	80 375,38	682 539,00	(1 600,00)	26 245,96	-	(6 626,28)	-	917 033,00

(a) Impôt calculé selon les normes fiscales du pays où la Société a son domicile fiscal.

Déficits reportables à compenser fiscalement

Conformément à la législation en vigueur, les bases imposables négatives reportables peuvent être compensés par les bases imposables positives obtenues au cours des quinze (15) exercices suivant leur création. Les bases imposables négatives que le Groupe peut encore compenser fiscalement au 31 décembre 2011 sont les suivantes :

Année d'origine	Année limite de déduction	Euros
2004 (2)	2019	999,36
2006 (2)	2021	1 205,20
2007 (1)	2022	124 434,96
2008 (1)	2023	91 223,28
2009 (1)	2024	6 229,14
2011 (3)	2026	588 047,93
		812 139,87

- (1) Bases imposables négatives de Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.
- (2) Bases imposables négatives d'Europmission, S.L.
- (3) Bases imposables négatives de Mamvo Performance, S.L.

Le Groupe devait compenser fiscalement les bases suivantes au 31 décembre 2010 :

Année d'origine	Année limite de déduction	Euros
2004 (2)	2019	999,36
2005 (1)	2020	11 357,06
2006 (1)	2021	79 857,54
2006 (2)	2021	1 205,20
2006 (3)	2021	108 840,33
2007 (1)	2022	173 699,92
2007 (3)	2022	135 476,61
2008 (1)	2023	91 223,28
2009 (1)	2024	6 229,14
2009 (4)	2024	99 249,63
		708 138,07

- (1) Bases imposables négatives de Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.
- (2) Bases imposables négatives d'Europmission, S.L.
- (3) Bases imposables négatives de Código Barras Networks S.L.
- (4) Bases imposables négatives de Diálogo Media, S.L.U.

Autre information

En date du 27 février 2012, des actions ont été entreprises par l'Agence fiscale espagnole visant la vérification et l'enquête du bénéfice fiscal appliqué pour des déductions de l'activité exportatrice ans l'impôt sur les bénéfices de l'exercice 2007.

NOTE 19. PRODUITS ET CHARGESa) **Stocks**

La composition de ce poste du compte de résultat consolidé ci-joint est la suivante (en euros) :

	31/12/2011	31/12/2010
Consommations de marchandises		
Consommation d'exploitation	10 416 912,53	9 503 082,58
Total achats consommés	10 416 912,53	9 503 082,58

b) **Frais de personnel**

La composition de ce poste du compte de résultat ci-joint est la suivante (en euros) :

	30/12/2011	30/12/2010
Appointements et salaires	5 739 098,10	4 993 912,15
Indemnités	95 064,38	127 134,08
Sécurité sociale à la charge de l'entreprise	1 256 866,36	1 205 585,40
Autres charges sociales	139 285,77	117 327,56
Total Frais de personnel	7 230 314,61	6 443 959,19

c) **Services extérieurs**

La composition de ce poste du compte de résultat consolidé ci-joint est la suivante :

	31/12/2011	31/12/2010
Baux et redevances	310 886,18	291 637,34
Réparations et entretien	7 455,96	6 150,19
Services de professionnels indépendants	1 195 628,17	1 081 149,79
Transports	10 977,98	2 686,40
Primes d'assurances	18 896,77	19 679,30
Services bancaires et assimilés	34 044,36	26 610,26
Publicité, démarchage et relations publiques	202 495,91	105 037,80
Fournitures	240 244,74	205 047,93
Autres services	639 252,06	424 819,89
Autres charges de gestion	(2 191,25)	389,50
	2 657 690,88	2 163 208,39

NOTE 20. RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Le détail de l'obtention du résultat consolidé est comme suit (en euros) :

31/12/2011	Résultats individuels	Pourcentage de participation	Intérêts minoritaires	Résultat consolidé	Résultat attr. société consolidante
Antevenio S.A.	317 564,21	100%	-	317 564,21	317 564,21
Europemission S.L.	-	49,68%	-	-	-
Mamvo Performance, S.L.U.	(588 047,93)	100%	-	(588 047,93)	(588 047,93)
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.U.	134 871,20	100%	-	134 871,20	134 871,20
Antevenio S.R.L.	1 355 701,00	100%	-	1 355 701,00	1 355 701,00
Diálogo Media, S.L.U.	466 073,65	100%	-	466 073,65	466 073,65
Antevenio France, S.R.L.	(306 103,27)	100%	-	(306 103,27)	(306 103,27)
Código de Barras Networks S.L.U.	108 348,70	100%	-	108 348,70	108 348,70
Antevenio Argentina S.R.L.	(140 497,22)	60%	(56 198,89)	(140 497,22)	(84 298,33)
Antevenio Limited	(132 133,27)	51%	(64 745,30)	(132 133,27)	(67 387,97)
Antevenio México	(91 920,36)	60%	(36 768,14)	(91 920,36)	(55 152,21)
	1 123 856,72		(157 712,33)	1 123 856,72	1 281 569,05

31/12/2010	Résultats individuels	Pourcentage de participatio	Intérêts minoritaires	Résultat consolidé	Résultat attr. société consolidant
Antevenio S.A.	278 267,86	100%	-	278 267,86	278 267,86
Europemission S.L.	-	49,68%	-	-	-
Mamvo Performance, S.L.U.	1 067,57	100%	-	1 067,57	1 067,57
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.U.	5 608,36	100%	-	5 608,36	5 608,36
Antevenio S.R.L.	1 056 043,0	71%	306 252,47	1 056 043,0	749 790,53
Diálogo Media, S.L.U.	(179 281,46)	100%	-	(179 281,46)	(179 281,46)
Antevenio France, S.R.L.	(204 963,75)	100%	-	(204 963,75)	(204 963,75)
Código de Barras Networks S.L.U.	313 075,81	100%	-	313 075,81	313 075,81
Antevenio Argentina S.R.L.	(32 329,90)	60%	(12 931,65)	(32 329,90)	(19 397,48)
Antevenio Limited	(30 390,90)	51%	(14 891,54)	(30 390,90)	(15 499,36)
	1 207 097,3		278 429,28	1 207 097,3	928 668,08

NOTE 21. PROVISIONS ET IMPRÉVUS

Les mouvements qui se sont produits dans les provisions du Groupe du 31 décembre 2009 au 31 décembre 2011 se décomposent comme suit :

	31/12/2009	Augmentations	31/12/2010	Augmentations	Transfert	Diminutions	Régularisations	31/12/2011
Provision pour autres responsabilités	311 210,75	27 997,21	339 207,96	50 000,00	(67 475,55)	(210 600,00)	(50 000,00)	61 132,41
	311 210,75	27 997,21	339 207,96	50 000,00	(67 475,55)	(210 600,00)	(50 000,00)	61 132,41

Les diminutions dans les provisions pour d'autres responsabilités au cours de l'exercice 2011 sont issues de la liquidation des procédures pour lesquelles Antevenio S.A. avait fait appel et qui, durant le présent exercice, ont acquis une certaine certitude.

La filiale consolidée Mamvo Performance, S.L.U. a constitué des réserves de 50 milles euros en cas d'imprévus.

Les avals et garanties présentés par le Groupe aux établissements bancaires et aux organismes publics au 31 décembre 2011 se décomposent comme suit :

Avals	2011	2010
Bail du siège social	43 860,00	134 995,00
Aval pour risques spécifiques	60 702,22	270 702,22
Total	104 508,22	405 697,22

NOTE 22. INFORMATION SUR L'ENVIRONNEMENT

Le Groupe ne possède aucun actif et n'a engagé aucun frais visant à minimiser l'atteinte à l'environnement et à assurer la protection et l'amélioration de l'environnement. En outre, la Société n'a pas constitué la moindre provision pour risques et charges à ce titre du fait qu'il estime qu'aucune éventualité n'est à craindre en ce qui concerne la protection et l'amélioration de l'environnement.

NOTE 23. SUBVENTIONS, DONS ET LEGS

La société Código Barras Networks, S.L.U., a obtenu du *Centro para el Desarrollo Tecnológico industrial* (CDTI – Centre pour le développement technologique industrielle) un prêt à un taux d'intérêt de 0 % au titre de collaboration au développement du projet de recherche et de développement appelé « Extracteur et classeur automatique de données de boutiques virtuelles sur le Web ».

À cet effet, la Société a encaissé 242 409,38 euros au cours de l'exercice 2010 et 306 241,32 euros au cours de l'exercice 2011.

Au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010, la dette était évaluée au coût d'amortissement à la hauteur respective de 281 981,35 euros et de 113 261,21 euros.

Avec ce prêt, et associé au même projet, la Société a encaissé des subventions remboursables, dont le détail est le suivant :

	Montant au 31/12/2011	Montant au 31/12/2010
Subventions en capital	45 936,20	36 361,41
Bonifications d'intérêt	117 219,64	92 786,77
Effet imposable	(48 946,75)	(38 744,45)
	114 209,09	90 403,73

Nous présentons ci-après les subventions en capital reçues au cours de l'exercice :

Autorité concedante	Date de concession	Finalité	Montant reçu
CDTI	23/09/2010	Subventionner les frais de développement d'un logiciel	36 361,41
CDTI	27/09/2011	Subventionner les frais de développement d'un logiciel	45 936,20

Nous présentons ci-après les bonifications d'intérêt reçues au cours de l'exercice précédent :

Autorité concédante	Date de concession	Finalité	Montant reçu
CDTI	23/09/2010	Subventionner les frais de développement d'un logiciel	92 786,77
CDTI	27/09/2011	Subventionner les frais de développement d'un logiciel	117 219,64

Les subventions se décomposent comme suit :

	Montant au 31/12/2009	Augmentations	Montant au 31/12/2010	Subventions transférées aux résultats	Augmentations	Montant au 31/12/2011
Subventions en capital	-	36 361,41	36 361,41	(41 148,80)	45 936,19	41 148,80
Bonifications d'intérêt	-	92 786,77	92 786,77	(105 003,20)	117 219,65	105 003,22
Effet imposable	-	(38 744,45)	(38 744,45)	43 845,60	(48 946,75)	(43 845,60)
	-	90 403,73	90 403,73	(102 306,4)	114 209,08	102 306,42

NOTE 24. ÉVÉNEMENTS SURVENUS A POSTERIORI

Aucun fait pouvant affecter les états financiers intermédiaires consolidés n'est survenu après leur clôture.

NOTE 25. RÉMUNÉRATIONS, PRISES DE PARTICIPATION ET AUTRES AVANTAGES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

25.1) Soldes et transactions avec des administrateurs et des cadres de direction.

Les montants reçus par le conseil d'administration durant l'exercice 2011 et durant l'exercice 2010 sont les suivants :

	31/12/2011	31/12/2010
Salaires, indemnités et autres rémunérations	272 400,00	266 832,00
Total	272 400,00	266 832,00

De plus, la Société a un solde à payer aux administrateurs de 80 000 euros au 31 décembre 2011, à titre de rémunération variable.

En outre, et comme nous l'indiquions dans la note 17 un des membres du Conseil d'administration a obtenu durant l'exercice 2011 le droit à percevoir 18 750 actions de la Société pour juin 2012.

Aux 31 décembre 2010 et 2011, il n'existait aucun engagement à titre de compléments de retraite, d'avals ou de garanties en faveur de l'Organe d'administration.

Le montant des honoraires acquittés pour les services d'audit des comptes annuels consolidés de l'exercice 2011 et de l'exercice 2010 atteint la somme de 10 580 euros pour les deux exercices et pour d'autres travaux, alors que ce moment pour les audits des comptes annuels individuels des filiales consolidées était de 52 870 euros pour l'exercice 2011 (soit 57 120 pour l'exercice 2010).

Autre information se rapportant au Conseil d'administration

En application de l'article 229(3) de la loi sur les sociétés de capitaux en vigueur, approuvée par décret royal législatif 1/2010, du 2 juillet 2010, on informe que l'organe d'administration de la Société et les personnes qui y sont liées, dont fait référence l'article 231 de ladite loi, détiennent des parts dans d'autres sociétés ayant un objet social identique, analogue ou complémentaire à celle de la société, comme suit :

Titulaire	Société liée	% part.	Poste
D. Joshua David Novick	Antevenio s.r.l. (fr)	-	Conseiller
	Mamvo Performance, S.L.U.	-	Administrateur unique
	Codigo Barras Networks S.L.	-	Administrateur unique
	Antevenio S.R.L. (it)	-	Conseiller
	Europemission S.L.	-	Conseiller
	Marketing Manager de Servicios de Marketing, S.L.	-	Administrateur conjoint
D. Pablo Pérez Garcia Villoslada	Mamvo Performance, S.L.U.	-	Administrateur unique
	Europemission S.L.	-	Conseiller
	Antevenio S.R.L. (fr)	-	Administrateur
	Antevenio S.R.L. (it)	-	Conseiller
	Marketing Manager de Servicios de Marketing, S.L.	-	Administrateur conjoint
		-	
D. David Rodés	Adnetik Spain S.L.	-	Administrateur unique
		-	

De plus, et conformément à la Loi sur les sociétés de capitaux, ci-devant mentionnée, il est indiqué que les membres de l'Organe d'administration n'ont pas réalisé d'activités, à leur propre compte ou pour le compte d'autrui, avec la Société consolidante qui pourraient être considérées comme ne faisant pas partie des activités courantes ou qui n'auraient pas été

réalisées dans des conditions normales de marché.

NOTE 26. AUTRE INFORMATION

Le nombre moyen d'employés au cours de l'exercice 2011 (par catégories socioprofessionnelles) est le suivant :

	2011		
	Hommes	Femmes	Total
Direction	6,93	8,34	15,27
Administra	5,25	14,10	19,35
Agent	28,79	20,59	49,38
Production	20,09	25,94	46,03
Technicien	21,17	4,38	25,55
Télémarket	-	2,50	2,50
	82,24	75,84	155,58

Le nombre moyen d'employés au cours de l'exercice 2010 (par catégories socioprofessionnelles) est le suivant :

	2010		
	Hommes	Femmes	Total
Direction	6,92	2,00	8,92
Administr	4,40	10,33	14,73
Agent	23,93	24,33	48,26
Productio	16,63	20,88	37,50
Technicie	22,28	5,17	27,45
Télémark	0,50	5,58	6,08
	74,65	68,30	142,94

NOTE 27. INFORMATION SEGMENTÉE

Le montant net du chiffre d'affaires enregistré durant les exercices 2011 et 2010 au titre des activités opérationnelles du Groupe se décompose par catégories d'activités et par marchés géographiques comme suit :

	31/12/2011	%	31/12/2010	%
Par activités :				
Marketing et publicité en ligne (solde net)	23 026 058,6	2	20 197 616,8	9
		100%		100%
Montant net du chiffre d'affaires	23 026 058,6		20 197 616,8	

NOTE 28. INFORMATION SUR LES REPORTS DE PAIEMENT À DES FOURNISSEURS. TROISIÈME DISPOSITION ADDITIONNELLE. « DEVOIR D'INFORMATION » DE LA LOI 15/2010, DU 5 JUILLET 2010

Le Groupe, en application de la disposition transitoire de la décision de l'ICAC du 29 décembre 2010 relative à l'information à inclure dans l'annexe des comptes annuels du premier exercice où s'applique les nouvelles exigences, c'est-à-dire ceux de l'exercice 2010, fournit, en rapport aux reports de paiement à des fournisseurs dans des opérations commerciales, l'information relative au montant des soldes à payer aux fournisseurs, qui à la clôture accumulaient un retard supérieur au délai légal établi par la loi 15/2010, du 5 juillet 2010, c'est-à-dire de plus de 85 jours à compter de la présentation ou de la réception du service ou du bien. Le Groupe Antevenio respecte les délais exigés pour le paiement de ses fournisseurs prévus dans la loi 15/2010, du 5 juillet 2010. Des montants reportés à plus de 85 jours, on a soit procédé à leur régularisation en date de présentation des comptes ou bien il s'agit de fournisseurs qui sont en cours de procédure de liquidation et de dissolution de leurs sociétés ou encore il s'agit de fournisseurs pour qui en date de clôture des comptes, il y avait des désaccords sur le montant exact ou sur la provenance des services fournis.

Cependant, Antevenio S.A. respecte les délais exigés pour le paiement de ses fournisseurs prévus dans la loi 15/2010, du 5 juillet 2010. Du montant ci-devant indiqué, on a soit procédé à sa régularisation en date de présentation des comptes ou bien il s'agit de fournisseurs qui sont en cours de procédure de liquidation et de dissolution de leurs sociétés ou encore il s'agit de fournisseurs pour qui en date de clôture des comptes, il y avait des désaccords sur le montant exact ou sur la provenance des services fournis.

ANTEVENIO, S.A. ET FILIALES CONSOLIDÉES
RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE 2011

ANTEVENIO, S.A. ET FILIALES CONSOLIDÉES

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE 2011

SITUATION DES ACTIVITÉS ET DES RÉSULTATS DU GROUPE ANTEVENIO DURANT L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2011

1. CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE DURANT L'EXERCICE 2011

Les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation durant l'exercice 2011 étaient les suivantes :

- Centrocom Cyber, S.L.U., consolidée par la méthode d'intégration globale.
- Europermission, S.L., consolidée par la méthode d'intégration proportionnelle.
- Marketing Manager Servicios de Marketing de Servicios, S.L.U., consolidée par la méthode d'intégration globale.
- Antevenio S.R.L., consolidée par la méthode d'intégration globale.
- Dialogo Media S.L.U., consolidée par la méthode d'intégration globale.
- Antevenio France S.R.L., consolidée par la méthode d'intégration globale.
- Código Barras Networks, S.L.U., consolidée par la méthode d'intégration globale.
- Antevenio Limited, consolidée par la méthode d'intégration globale.
- Antevenio Argentina, S.R.L. consolidée suivant la méthode d'intégration globale.
- Antevenio Mexico, S.A. de C.V. consolidée par la méthode d'intégration globale et incorporée au périmètre de consolidation au 1^{er} janvier 2011, qui est le moment où elle a commencé ses activités.

Durant l'exercice 2011, le chiffre d'affaires consolidé a été de 24,2 millions d'euros, ce qui représente une augmentation de 13.6 % par rapport au chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2010 qui avait atteint la somme de 21,3 millions d'euros.

Le montant net du chiffre d'affaires, après escomptes au titre de remises, a été la somme de 23 millions d'euros en 2011. Les remises sur ventes ont moins augmenté que le chiffre d'affaires consolidé, du fait que les recettes ont augmenté dans les lignes d'affaires et dans les pays où cette surprime n'existe pas.

Les activités de Marketing de Resultados/Performance ont représenté 26 % du total des activités, celles d'Antevenio Rich&Reach 28,1% ; celles d'Antevenio Direct, 12,2 % ; celles de Diálogo, 33,7 % du chiffre d'affaires total consolidé.

Les frais d'exploitation, incluant les frais de vente et excluant les amortissements et les dotations aux provisions, ont connu une augmentation de 12 %.

Le résultat attribué aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la société consolidante de l'exercice s'élève à 1,3 millions d'euros face aux 0,9 millions d'euros de l'exercice 2010, et le résultat consolidé avant impôts est de 2 millions d'euros.

Les comptes consolidés du Groupe Antevenio sont présentés suivant la réglementation internationale de comptabilité IFRS.

2. CHIFFRES D'AFFAIRES ET RÉSULTAT DE L'EXERCICE DES SOCIÉTÉS LIÉES AU GROUPE DURANT L'EXERCICE 2011

Chiffre d'affaires	(Données en
Centrocom Cyber, S.L.	7 958
Europemission, S.L. (i)	-
Antevenio, S.R.L.	6 351
Marketing Manager de Servicios de Marketing, S.L.	583
Dialogo Media, S.L.U.	2 461
Código Barras Networks, S.L.	1 694
Antevenio Argentina S.R.L.	353
Antevenio France, S.R.L.	348
Antevenio Limited	469
Antevenio Mexico, S.A. de C.V. (ii)	146

- (i) consolidée suivant la méthode d'intégration proportionnelle
- (ii) Entre en 2011 dans le périmètre de consolidation

Aucune des sociétés liées n'a été vendue.

3. FAITS IMPORTANTS DURANT L'EXERCICE 2011

En 2011, le Groupe Antevenio a consolidé la tendance croissante de l'année 2010 en atteignant au cours de l'année 2011 le plus grand chiffre d'affaires enregistré de son histoire.

Durant l'année 2011, elle a consolidé les investissements et les nouvelles activités amorcées au cours de l'exercice 2010, en renforçant la position de numéro 1 d'Antevenio sur les marchés où elle opère.

Le 16 novembre 2009, Antevenio a conclu un accord avec la société DirectLatam pour commencer ses activités en Amérique latine. Depuis 2010, Antevenio détient 60 % du capital social de la société Antevenio Argentina et depuis 2011 d'Antevenio México. En 2013, Antevenio acquerra les 40 % restants, en évaluant cette participation à 5 fois l'excédent brut d'exploitation généré en 2012 à un maximum de 2 millions d'euros.

En date du 31 janvier 2011, il s'est produit un changement de la dénomination sociale de la société Antevenio Mobile S.L.U. qui est devenue alors Dialogo Media S.L.U. Ce changement de dénomination s'est fait pour favoriser l'unité de développement des portails verticaux, web 2.0. et des applications liées aux réseaux sociaux d'Antevenio et qui inclut des portails numéro 1 dans ses segments de marché.

Perspectives :

Antevenio dispose de toutes les ressources, tant financières que productives, pour faire face à l'année 2012 où l'Europe est confrontée à la sortie de la crise économique qui l'a affectée au cours des quatre dernières années. L'incertitude sur la vigueur de la récupération sur les marchés nationaux où Antevenio mène ses activités, soit en Espagne, en Italie, au Royaume-Uni, en Argentine et en France, nous indique que le marché publicitaire sur Internet ne connaîtra probablement pas encore les grandes croissances d'avant 2008, bien qu'en 2011 le marché a commencé à montrer de très bons signes de récupération., étant l'investissement en publicité sur Internet l'unique qui a connu une augmentation dans le secteur publicitaire. Notre puissance financière et notre diversité de produits ainsi que les investissements faits en 2010 et poursuivis durant l'année 2011 nous amènent à croire qu'il y aura un renforcement de notre leadership et que nous allons continuer de gagner des parts de marché.

Incorporations d'immobilisations :

Les incorporations d'immobilisations corporelles et incorporelles du Groupe Antevenio durant l'année 2011 sont les suivantes :

Les incorporations des immobilisations corporelles s'élèvent à 252 mille euros en 2011 et se rapportent surtout à des équipements informatiques.

Les autres actifs incorporels inclus s'élèvent à 2 millions 652 mille euros en 2011 et se rapportent surtout aux logiciels, parmi lesquels il convient de souligner le développement de Spiderweb Shopall dans Código Barras Networks, S.L.

Le développement de Spiderweb a pris fin en 2011, en passant d'Immobilisations en cours à Logiciels et il a été accompagné de l'amortissement de 50 % de tout le projet qui a été développé depuis 2009, et donc l'incidence nette sur le Résultat consolidé est négligeable.

Risques :

Les principaux risques et les principales incertitudes que le Groupe Antevenio pourrait devoir affronter sont les suivants :

- **Risque de la concurrence**

À l'intérieur d'un marché en constante évolution et avec de forts taux de croissance, il y a eu de nouveaux acteurs en Espagne et en Italie, qui sont les deux pays où Antevenio mène des activités. Cela dit, étant donné notre expérience de plus de dix ans sur ce marché, la position et la notoriété d'Antevenio et la qualité de nos services, nous estimons que nous maintiendrons notre leadership.

- **Risque de dépendance face aux clients et aux fournisseurs**

Le risque de dépendance face aux clients et aux fournisseurs est limité du fait qu'aucun n'a un poids significatif dans le chiffre d'affaires d'Antevenio, S.A.

Parmi nos clients, il y a des agences de publicité qui ont de nombreux annonceurs, ce qui réduit encore plus le risque de dépendance face aux clients.

Pour ce qui est des fournisseurs technologiques, le risque est minime, car les services qu'ils offrent sont offerts par d'autres sociétés qui leur font concurrence et qui pourraient donc offrir les mêmes services à Antevenio.

- **Risque personnes clefs**

Nous considérons qu'un des principaux avantages comparatifs d'Antevenio est d'avoir su réunir une équipe de personnes et de cadres clefs dans les postes stratégiques de la compagnie.

- **Risque dans le traitement de données à caractère personnel**

Le Groupe Antevenio traite des données à caractère personnel visant à offrir des services de marketing direct à ses clients, en plus des traitements ordinaires de toute société : travailleurs, fournisseurs, clients, etc.

Ainsi doit-elle se soumettre à la législation suivante :

- (1) Loi 34/2002 sur les services de la société de l'information et du commerce électronique.
- (2) Article 4 de la loi 56/2007, du 28 décembre 2007, sur les mesures de promotion de la société de l'information, portant modification de la loi 34/2002, du 11 juillet 2002, sur les services de la société de l'information et du commerce électronique.
- (3) Loi organique 15/1999, du 13 décembre 1999, sur la protection des données à caractère personnel.

- (4) Loi générale 2/2011, du 4 mars 2011, sur l'économie durable. Modification de la loi organique sur la protection de données à caractère personnel. Cinquante-sixième disposition finale.
- (5) Décret royal 1720/2007 du 21 décembre 2007, portant approbation du règlement développant la loi organique 15/1999, du 13 décembre 1999, sur la protection des données à caractère personnel.
- (6) Première disposition finale de la loi générale 32/2003, du 3 novembre 2003, sur les télécommunications, portant modification de la loi 34/2002. Loi générale 32/2003 sur les télécommunications
- (7) Loi 47/2002, du 19 décembre 2002, portant réforme de la loi 7/1996, du 15 janvier 1996, sur la réglementation du commerce de détail, pour la transposition à l'ordre juridique espagnol de la directive 87/7/CE en matière de contrats à distance et pour l'adaptation de la loi à diverses directives communautaires.
- (8) Loi 7/1998, du 13 avril 1998, sur les conditions générales de passation des marchés.
- (9) Loi 7/1996, du 15 janvier 1996, sur la réglementation du commerce de détail.
- (10) Loi 29/2009, du 30 décembre 2009, portant modification au régime juridique de la concurrence déloyale et de la publicité pour améliorer la protection des consommateurs et des usagers.
- (11) Loi 44/2006, du 29 décembre 2006, portant amélioration à la protection des consommateurs et des usagers.
- (12) Loi générale 34/1988, du 11 novembre 1988, sur la publicité.
- (13) Loi générale 26/1984, du 19 juillet 1984, pour la défense des consommateurs et des usagers.
- (14) Décret royal 424/2005, du 15 avril 2005, portant approbation du Règlement sur les conditions de prestation de services de communications électroniques, le service universel et la protection des usagers.
- (15) Directive 2000/31/CE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2000 relative à certains aspects juridiques des services de la société de l'information, et notamment du commerce électronique, dans le marché intérieur (« directive sur le commerce électronique »).
- (16) Directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil du 12 juillet 2002 concernant le traitement des données à caractère personnel et la protection de la vie privée dans le secteur des communications électroniques (directive vie privée et communications électroniques).

Le traitement de données à caractère personnel visant à offrir des services de marketing direct n'est pas exempt de risque et c'est pourquoi Antevenio a souscrit un contrat avec la société INT55 pour que celle-ci surveille en permanence l'évolution de la législation et de son impact sur les activités d'Antevenio.

Personnel

Le nombre moyen d'employés du Groupe au cours de l'année 2011 était de 155 personnes alors que ce nombre était de 143 en 2010.

Répartition du capital

Les sociétés dont la prise de participation directe ou indirecte est égale ou supérieure à 5 % du capital social au 31 décembre 2011 sont les suivantes :

	Nb d'actions	% Participation
Alba Participaciones, S.A.	864,012	20.54
Aliada Investment BV	848,976	20.18
Joshua David Novick	500,166	11.89
EVentures Capital Internet, S.A.	432,006	10.27
Nextstage	397,883	9,46
Autres	1,164,452	27,66
	4,207,495	100.00

Actions propres

Sans transférer les opérations normales sur le marché et dans le respect strict de la réglementation boursière, la compagnie a souscrit un contrat avec la société Gilbert Dupont dans le but favoriser la liquidité des transactions sur les actions, la régularité dans la cotation et dans le but d'éviter des variations dont la cause ne serait pas la propre tendance du marché-Antevenio, dont les actions sont admises sur le marché Alternex, a respecté la réglementation de ce marché en rapport aux opérations réalisées dans le cadre du contrat.

Au 31 décembre 2011, le solde des actions acquises en vertu dudit contrat de liquidité était de 5 626 actions, ce qui représente 0,13 % du capital social.

Information sur l'autorisation pour l'acquisition d'actions autodétenues :

L'Assemblée générale des actionnaires tenue le 29 juin 2011 a donné l'autorisation au Conseil d'administration pour que la Société puisse acquérir en tout moment et toutes les fois qu'elle le souhaite, que ce soit directement ou par l'entremise d'une de ses filiales, des actions de la propres Société dans les conditions suivantes :

1. Nombre maximal d'actions à acquérir : 10 % du capital social.
2. Prix minimum et maximum d'acquisition : 3 euros et 15 euros respectivement.
3. Durée de l'autorisation : Dix-huit (18) mois.

4. L'acquisition, la cession ou le transfert des actions peuvent être réalisés de n'importe quelle manière, à l'intérieur du cadre normatif et réglementaire en vigueur.

L'acquisition vise, entre autres, (i) l'achat d'actions pour remettre des actions directement aux travailleurs de la Société ou suite à l'exercice du droit d'option des travailleurs lorsqu'ils détiennent ce droit, en vertu des plans de rémunération approuvés préalablement par le Conseil d'administration et l'assemblée générale des actionnaires, lorsque la réglementation l'exige, tout comme (ii) l'assurance de la liquidité de l'action, par la médiation d'un prestataire de service d'investissement nanti d'un contrat de liquidité.

Plan pour employés / pour personnel de direction d'options sur actions d'Antevenio S.A. :

ANTEVENIO, S.A. considère que ses ressources humaines constituent le principal actif de la société et à l'intérieur de sa politique générale de ressources humaines, elle a conçu un plan d'options sur actions pour favoriser et garantir la permanence du personnel stratégique de direction et des membres du Comité de direction générale et de direction stratégique qui assument des postes que la Société considère très importants dans la direction de la société.

Le 19 avril lors de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires, des plans de rémunération pour employés / pour personnel de direction d'Antevenio S.A. ont été adoptés. Les deux systèmes de rémunération qui ont été adoptés sont les suivants :

1) Attribution d'actions gratuites :

L'Assemblée générale des actionnaires a décidé d'accorder 50 000 actions gratuites (soit 1,19 % du capital) aux cadres supérieurs, parmi lesquels se trouve M. Pablo Pérez García-Villoslada, membre du Conseil d'administration.

Ces actions ont été accordées sur la base de résultats.

La remise des actions se fera effectivement deux (2) ans et un (1) jour après avoir été accordées.

2) Plan d'options sur actions :

L'Assemblée générale des actionnaires a décidé de créer un Plan d'options sur actions, en accordant 150 000 options sur actions de la Société (soit 3,56 % du capital).

Chaque option donnera droit à son propriétaire d'acquérir une action.

L'octroi des options de chacun des bénéficiaires se fera automatiquement en date où le plan est en vigueur.

La période de validité permettant l'exercice des options sera de 3 ans.

Le prix de l'exercice de l'option sera d'environ 5 % de moins que le prix moyen au cours du trimestre antérieur à la date de l'assemblée générale des actionnaires du 19 avril.

Au moment de l'exercice, la décision concernant le mode de paiement, en actions ou en espèces, appartiendra à l'offrant suivant les conditions prévues dans le Plan.

L'offre de partage porte sur 70 000 options pour les cadres supérieurs (qui les répartiront proportionnellement) et 80 000 options qui seront accordées au membre du Comité de direction générale et de direction stratégique, parmi lesquels se trouve M. Pablo Pérez García-Villoslada, membre du Conseil d'administration.

Au 31 décembre 2011, le solde des actions acquises en vertu dudit Plan pour employés/Direction était de 22 649 actions, ce qui représente 0,54 % du capital social.

